

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

UNIA

N° 5

28<sup>e</sup> année · vendredi 21 mars 2025

le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA

## LES SOINS MAL EN POINT



KEYSTONE/VALENTIN FLAURAUD

Soumis à des pressions de toutes sortes, le domaine des soins aux personnes âgées est en crise. Un ambitieux «Manifeste du care», conçu par les professionnels du secteur et édité par Unia, propose toute une série de solutions. **PAGE 3**

### POINT DE MIRE

## Une vie digne pour les personnes âgées

Rocco Zacheo

Il y a plus d'un demi-siècle, Simone de Beauvoir se penchait sur la question du troisième âge à travers un ouvrage qui a fait date: *La vieillesse* (Gallimard, 1970). On y lisait notamment cette phrase péremptoire, dont les allures de sentence ont généré de multiples variations sur le thème: «On reconnaît le degré de civilisation d'une société à la place qu'elle accorde aux personnes âgées.» Cette considération au bon sens difficilement contestable nous tend aujourd'hui un miroir dans lequel nous pouvons nous regarder et juger de nos attitudes envers ces pans de la population qui ont atteint le grand âge. En nous observant ainsi, nous trouverons sans doute peu d'arguments pour nous considérer tout à fait civilisés. Et pour tout dire, si on analysait de plus près l'affaire, on pourrait constater qu'au contraire, les sociétés

d'Occident qui se targuent d'être porteuses des plus grandes avancées en termes de bien-être collectif sont en réalité celles qui accordent le moins d'attentions sincères et bienveillantes aux aînés, à ces couches devenues inactives et, en cela, pas rentables.

Il faut bien le reconnaître, notre tissu social préfère trop souvent se défaire du «vieux» en confiant sa garde et ses soins à des structures ou à du personnel désignés. Et c'est précisément ici, dans ce domaine qui devrait accompagner et suivre l'hôte avec des moyens adéquats, que surgit l'autre grand problème de notre relation à la vieillesse. Car, depuis plusieurs décennies déjà, les EMS sont frappés de maux qui mettent à mal leur fonctionnement et leur mission. Les sonnettes d'alarme retentissent régulièrement pour alerter sur la pénurie de personnel. Elles rendent attentif sur ce que cela implique en termes de rythme de travail, de pression sur le personnel. Elles font état de l'épuisement physique et émotionnel des soignants. Elles dénoncent la standardisation des prestations fournies. De cette interminable glissade vers le pire, découle fatalement une nette dégradation de la relation entre soignant et soigné. Cela est d'autant plus vertigineux que notre société vieillit toujours davantage, que les besoins grandissent en conséquence et que les acteurs privés du secteur sont de plus en plus motivés par le rendement et le profit. Le scandale qui a éclaté voilà trois ans en France, avec la

révélation des agissements délétères du numéro un mondial des *homes*, Orpea, a illustré mieux que mille mots les dérives du système.

Le monde des soins aux aînés se porte mal, donc, et il est mal considéré. Cet angle mort de la médecine mérite aujourd'hui une reconsidération profonde, une refonte radicale, une révolution sociétale capable de replacer le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âge au cœur de nos préoccupations. Le «Manifeste du care» qu'édite Unia ouvre des pistes solides et ambitieuses pour entamer ce virage. La conception de ce document a permis de réunir pour la première fois autour d'une table le personnel médico-social actif dans le domaine. Son expertise et son expérience a nourri les débats et les travaux en commun. Dans un cadre propice à la libération des idées et des doléances, les participants, encadrés par des spécialistes issus de deux hautes écoles suisses, ont pu enfin envisager de nouveaux traits pour leurs métiers. En lisant les 35 propositions élaborées, on se dit que la révolution prônée par ce manifeste n'a rien d'utopique. L'urgence de son avènement, souhaité à un horizon de dix ans, doit désormais pousser tous les acteurs à partager et à soutenir cette cause. Qu'ils soient issus du public ou du privé. En 2035, on se verra autrement en s'observant dans un miroir. Il faut le souhaiter. ■

### PROFIL



Jean Morisod, à la recherche de la sérénité.

**PAGE 2**

### SUISSE

Le racisme sous la loupe.

**PAGE 4**

### INTERNATIONAL

Les victimes de l'amiante en quête de justice.

**PAGE 5**

### FEMMES

8 mars, deux cortèges en images.

**PAGE 7**

# VULNÉRABILITÉ CRÉATIVE

Peintre et dessinateur, Jean Morisod cherche à travers son art sérénité et harmonie. Une quête guidée par la répétition de traces et de hasards dirigés. Beau et hypnotique.

Sonya Mermoud

Son attitude, posée, masque une personnalité plutôt tourmentée, soumise à des ascenseurs émotionnels. C'est un Jean qui tantôt rit et tantôt pleure – une expression souvent utilisée par sa famille pour le qualifier. «Je suis trop sensible. Je peux être rapidement touché. Comme si je n'avais pas de peau», confie Jean Morisod, qui n'en cultive pas moins l'humour, y compris noir, et affirme ne jamais passer un jour sans rire. «Je dois accepter l'ironie et la tristesse du monde», ajoute le Valaisan de 44 ans, qui a trouvé dans le dessin et la peinture une manière d'appréhender la vie et peut-être de canaliser ses états d'âme. «Impossible de me passer de création. Je me balade toujours avec un cahier. Et ne m'ennuie jamais dans mon atelier.» Un espace où cet artiste compose essentiellement des tableaux abstraits, des paysages intérieurs, fruits d'une gestuelle itérative créatrice de mouvements. Des œuvres monochromes ou aux tonalités restreintes, hypnotiques, spontanées avec un côté primitif et des hasards dirigés.

## RÉPÉTITION MÉDITATIVE

«Ce qui m'intéresse, c'est le lien entre le geste et la trace. La répétition et son caractère méditatif. Je m'inspire surtout de la nature, des textures: brins d'herbe, écorce d'arbre, pelage, etc. La matière et ses transformations me passionnent», indique Jean Morisod, qui additionne les traits et exploite également les accidents, les imprévus, les maladresses pour créer ses toiles à l'acrylique ou ses dessins à l'encre. «Le réalisme ne m'intéresse pas. Trop enfermant», ajoute l'artiste, qui ne boude pas pour autant des créations plus figuratives. Il a notamment illustré le monde de *Little Nemo in Slumberland* («Le petit Nemo au pays du sommeil»), laissant libre cours à sa veine poétique. Le passionné s'intéresse aussi aux outils – des pinceaux, bien sûr, mais aussi, plus étonnant, des seringues, «très contraignantes». Et insiste sur sa volonté d'expérimenter. «Ce que je cherche au final? Probablement du calme, de la sérénité, de l'harmonie. L'art est un des moyens que j'ai trouvés. Il me procure une sensation agréable que j'espère partager.» Jean Morisod n'hésite

pas non plus à prendre des risques. Notamment à travers des performances en direct.

## LE GOÛT DU DÉFI

«J'interviens régulièrement lors de concerts, ici et à l'étranger, et dessine, sans filet, devant le public. Des improvisations qui m'obligent à accepter les erreurs et les imperfections. Et me font avancer.» Cette approche génère beaucoup de trac, mais Jean Morisod aime les défis. Et, son appréhension maîtrisée, il apprécie ce moment où le monde se réduit à ce seul présent et à la solidarité qui le lie aux autres artistes sur scène. Polyvalent, le quadragénaire est aussi régulièrement appelé à créer des décors accompagnant des productions musicales. Ses maquettes illustreront notamment le spectacle *Tant qu'il y aura des arbres*, présenté à Monthey\*. «Il s'agit d'une représentation qui lie théâtre, cinéma et musique. Et qui parle des enfants victimes de la guerre», précise le Valaisan, le cœur bien accroché à gauche. «Mais je ne ferai jamais de politique. Je déteste la langue de bois, les fausses alliances, le copinage», ajoute cette personne entière, qui place en tête de ses valeurs la fidélité, la loyauté, l'amitié et, plus largement, l'humanité. Jean Morisod s'engage aussi au niveau environnemental, partageant son inquiétude sur la dégradation de la nature. «Je circule le plus souvent à vélo ou en transports publics. Et nous prenons garde à consommer des produits locaux», souligne cet homme marié et père de deux adolescents.

## VU D'EN HAUT...

Pour se ressourcer, Jean Morisod pratique le parapente. Une activité autant prisée pour les ailes qu'elle lui donne – «Les oiseaux m'ont toujours fasciné» – que pour la découverte de la région. Des étoiles pleines les yeux, il évoque le vent dans les oreilles, les paysages extraordinaires survolés, les animaux aperçus. «J'ai survolé des arêtes à 3000 mètres d'altitude, croisé des bandes de vautours qui vous regardent droit dans les yeux, observé des familles de chamois, etc.» Heureux dans les airs, ce contemplatif l'est aussi à arpenter les forêts qui nourrissent son inspiration artistique. A se balader dans des gorges de la région ou

au pied des Dents du Midi. A se baigner dans des lacs de montagne. «Mon bonheur passe par le sentiment d'une certaine liberté mais aussi de sécurité. Il est également directement lié à ma famille, mon entourage, mes amis. J'ai beaucoup de chance», assure Jean Morisod, qui confie croire en Dieu. Sans pour autant se référer à une Eglise en particulier. «La spiritualité est importante pour moi. Je prie. J'exprime ma gratitude.»

## CÉRAMIQUES ET NOTES

Jean Morisod a été attiré dès son plus jeune âge par le dessin et la peinture. Mais sa volonté de s'inscrire aux Beaux-

Arts sera contrariée par ses parents soucieux de son avenir. Il effectue alors des études en pédagogie, puis en philosophie et théologie tout en poursuivant des recherches dans son domaine de prédilection. Avant de se tourner vers... la céramique qu'il apprend à l'École d'arts appliqués à Vevey. «J'avais vu à la télévision un documentaire sur un village de potiers en Asie du Sud-Est. Une révélation. J'ai été complètement séduit par cette discipline millénaire.» Au terme de son cursus, l'artiste crée des objets d'art et quelques pièces utilitaires, avant de décrocher un poste de professeur de travaux manuels à temps partiel, histoire d'assurer ses arrières.

Et de revenir à ses premières amours. Multi-talents, Jean Morisod joue par ailleurs du piano et du ukulélé. «J'ai beaucoup de centres d'intérêts», se justifie-t-il presque, revenant une nouvelle fois sur sa chance et la richesse des liens noués. Et de conclure: «Je me laisse bercer tout en essayant d'être constamment une meilleure personne et en cultivant l'espoir...» ■

\*«Tant qu'il y aura des arbres», spectacle qui lie théâtre, cinéma et musique, du 30 avril au 4 mai, à 19h, et le dimanche, à 18h, salle du Kremlin à Monthey.



«Je m'inspire surtout de la nature, des textures: brins d'herbe, écorce d'arbre, pelage, etc. La matière et ses transformations me passionnent», indique Jean Morisod.

## L'INEXPÉRIMENTÉ MARTIN PFISTER SUCCÉDERA À VIOLA AMHERD AU DDPS



LES TRAITÉS TIRÉS

Vincent

# RÉGÉNÉRER LE DOMAINE DES SOINS

Elaboré par Unia et par de nombreux partenaires, le «Manifeste du care» préconise des mesures radicales pour améliorer le travail des soignants et la qualité de vie des patients.

Textes Rocco Zacheo

En matière de soins et d'accompagnement de longue durée, un diagnostic connu et avéré se présente de manière impitoyable aux yeux de tous. Ce domaine de la santé subit depuis plusieurs décennies déjà une double contrainte. Elle est provoquée d'une part par le vieillissement des sociétés occidentales et d'autre part par une pénurie structurelle de personnel spécialisé, ce qui implique une détérioration de la qualité des services fournis aux patients. L'état de fait est plus qu'alarmant en Suisse, et il a poussé Unia à se pencher sur la question, en offrant un cadre propice aux professionnels du secteur et à plusieurs autres partenaires afin de concevoir des solutions structurelles à une crise profonde.

## LES RAISONS DE LA COLÈRE

C'est ainsi que, entre les mois de février et de juillet 2024, des ateliers participatifs ont vu le jour et ont permis de réunir à la même table une vingtaine de soignantes et deux institutions chargées de coordonner les travaux. A savoir, la Haute école spécialisée de la Suisse italienne (SUPSI) et la Haute école spécialisée de Berne (BFH). Les résultats de ces séances ont été versés dans un «Manifeste du care», approuvé à l'unanimité lors d'un colloque qui s'est tenu à Olten à la fin du mois d'août dernier. Ce document est désormais disponible, en format PDF ou en papier, en passant par un lien web spécifique\*. Ses contenus comptent sur la participation historique et centrale des professionnels directement concernés. Des personnels médico-sociaux qui font face au quotidien à la crise de longue durée touchant leur domaine et qui sont, par conséquent, les plus à même d'apporter des réponses pertinentes.

L'outil de 39 pages donne des pistes concrètes pour transformer de fond en comble l'avenir du secteur. Les auteurs et les autrices y décrivent tout d'abord les raisons d'une colère collective, du ras-le-bol face à des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Epuisement physique et émotionnel, pénibilité des horaires, standardisation du travail, logique du rendement qui amenuise la place accordée au contact avec les patients... Tout un monde va contre un mur à très grande vitesse. «Malgré l'avis favorable du peuple, en 2021, sur l'initiative pour des soins infirmiers forts, rien n'a changé concrètement en quatre ans, constate Enrico Borelli, coresponsable de la branche des soins d'Unia. Cela montre le décalage

existant entre le politique, inactif depuis la votation, et les souhaits clairs de la société. Le temps est donc venu de trouver un cadre pour faire aboutir de nouvelles idées, en suscitant l'adhésion et l'alliance non seulement du monde syndical, mais aussi des associations, des acteurs de la société civile, des chercheurs et d'autres figures encore.»

## OBJECTIF 2035

Il faut donc sortir de la logique actuelle, par laquelle l'Etat s'est progressivement soustrait à ses obligations laissant la place à des acteurs privés, motivés par des profits mirobolants, par les gains d'un secteur que les investisseurs appellent «or gris». Pour changer de cap, le collectif auteur du manifeste préconise 35 mesures concrètes, applicables dans un horizon de dix ans. En 2035, leur concrétisation mènerait vers une véritable révolution sociétale: l'accompagnement des personnes âgées serait placé au centre des préoccupations de la société et le personnel médico-social évoluerait dans des conditions dignes, avec un statut valorisé et reconnu de tous. «La réalisation du scénario que nous préconisons est d'autant plus prégnante que, selon l'Office fédéral de la statistique, la Suisse aura besoin de 900 nouveaux établissements et de 54 000 nouveaux lits d'ici à 2040», souligne Enrico Borelli.

Concrètement, et en résumant ses arguments les plus marquants, le «Manifeste du care» se penche notamment sur la manière dont sera financé le secteur. Les instances publiques reprendront la main tandis que la solidarité entre riches et pauvres et entre générations jouera un rôle central. Les personnels médico-sociaux disposeront d'une grande marge de manœuvre, en ayant quitté la standardisation des soins et en pouvant compter sur de nombreux spécialistes dans la gestion des cas complexes. Leur formation sera par ailleurs harmonisée au niveau national tandis que les horaires de travail et le temps de récupération seront considérés comme éléments essentiels à la qualité des soins. De manière générale, le care sera axé sur les personnes et non plus sur le profit; il fera également partie intégrante de l'enseignement scolaire, à tous les niveaux, à partir de l'école primaire. En d'autres termes, c'est tout un pan de nos vies, aujourd'hui marginalisé ou occulté, qui sera placé au cœur des préoccupations de la société.

Ces mesures-cadres, et d'autres encore, ont aussi pour but de conférer un statut attrayant aux professions du care. En suscitant des vocations et en répondant aux besoins toujours plus pressants d'une société vieillissante,



THÉRY PORCHET

Pour le manifeste, le care doit sortir de la logique actuelle, par laquelle l'Etat s'est progressivement soustrait à ses obligations laissant la place à des acteurs privés, motivés par des profits mirobolants.

la Suisse ne devra plus faire appel à une main-d'œuvre qualifiée venue de l'étranger. Et dans le même temps, le pays s'engagerait à soutenir activement le système de soins de ces régions du monde qui ont contribué avec leurs

migrants à garder efficace le système de santé helvétique. «Les objectifs annoncés dans le manifeste n'ont rien d'utopique, conclut Enrico Borelli. L'organisation des alliances, la mobilisation de tous les acteurs, doivent pousser à

terme les politiques à concrétiser nos aspirations.» ■

\* [unia.ch/fr/professions-branches/soins-et-accompagnement/manifeste-du-care](https://unia.ch/fr/professions-branches/soins-et-accompagnement/manifeste-du-care)

## DES TRACES INDÉLÉBILES SUR LE CORPS

**Infirmière à la retraite depuis une année, Nathalie F. a cumulé une longue expérience professionnelle dans le domaine des soins, en Suisse comme en France. Elle a répondu favorablement à l'enquête lancée par Unia et a ainsi contribué à l'élaboration du Manifeste du care. Elle livre les raisons de son engagement:**

«L'intérêt de cette approche réside dans son côté pluridisciplinaire: le personnel soignant, d'accompagnement, d'intendance a pu faire entendre sa voix.

Je parle de celles et de ceux qui 24 heures sur 24, se relaient, avec des horaires souvent coupés, soignent, lavent, mobilisent, lèvent, couchent,

écoutent, aident et soutiennent des patients plus ou moins dépendants. Un personnel mobilisé un week-end sur deux, voire trois week-end par mois. Cela se fait parfois dans le dénuement, car il n'y a pas assez de collègues, pas assez de matériel auxiliaire, pas assez de repos compensatoire, dans des plannings modifiés sans concertation. Et on ne compte pas la pression, le harcèlement, la discrimination pour âgisme, la mise au placard. Et il y a encore le chronométrage des tâches, basé sur une idée archaïque de la performance qui a conquis management et gestion, et transforme nos soins d'interactions humaines en valeur de produits mercantiles. Le système de facturation que nous sommes contraints

d'utiliser n'est ni plus ni moins qu'un système d'exploitation qui ne dit pas son nom.

Quand j'ai changé d'orientation et que j'ai choisi ce métier, je savais que ce ne serait pas simple. Pour avoir travaillé trente ans dans les services aigus, de nuit, de jour, puis dix ans entre soins à domicile, EMS et psychiatrie, je comprends les collègues qui lâchent l'affaire. Travailler dans des conditions difficiles, ça laisse des impacts: sommeil, squelette, santé. On m'a dit: "Ben, tu le savais que ça allait être compliqué." Evidemment, mais je n'ai pas mesuré les traces de ces impacts: elles sont indélébiles.» ■

# Une nouvelle bataille démarre dans le bâtiment

Dans les négociations pour la nouvelle Convention nationale, qui débutent en avril, Unia met sur la table l'amélioration des conditions de travail et une hausse des salaires.

Rocco Zacheo

Tous les voyants ou presque sont au vert dans le bâtiment. C'est ce qu'on retient lorsqu'on se penche sur les données générales du secteur: la baisse des taux hypothécaires ainsi que la forte demande de nouveaux logements et de nouvelles infrastructures génèrent un contexte généralement positif sur le territoire suisse. Les prédictions pour l'année 2025, formulées par l'agence Wüest Partner, évoquent une hausse de 4,6% de la construction en Suisse. Ces chiffres réjouissants ne doivent pas cacher pour autant un contexte bien tendu sur le front des employés. Et c'est ce qu'entend rappeler Unia dans les négociations – préliminaires en avril, officielles de mai à novembre – menant au

renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction, qui arrive à échéance le 31 décembre prochain.

Les thèmes mis sur la table visent à améliorer plusieurs aspects des conditions des travailleuses et des travailleurs. Sur le front salarial, le syndicat table sur une augmentation décente pour tout le monde. «Après plusieurs années d'inflation, il y a une nette perte de pouvoir d'achat. Et ce taux ne tient pas compte de l'augmentation des primes des caisses maladie, qui grèvent de manière consistante le budget des ménages», indique Pietro Carobbio, responsable du secteur Construction d'Unia Vaud. Cette mesure, qui s'impose dans une conjoncture positive, sera accompagnée par d'autres revendications. A savoir des journées de travail plus courtes, qui doivent

permettre un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. «Aujourd'hui, elles sont interminables. Si on compte l'heure de pause de midi et le temps consacré aux déplacements, elles peuvent atteindre les 11 heures, voire plus l'été. Cela va à l'encontre des tendances actuelles de la société, qui aspire à davantage de temps à consacrer à la famille», souligne le secrétaire syndical. Unia revendique également une indemnité pour la pause du matin ainsi que la prise en charge complète par l'employeur du temps de déplacement. Actuellement, les entreprises soustraient 30 minutes, qui ne sont pas payées aux employés; or, le temps de déplacement doit compter comme temps de travail dès la première minute.

L'ensemble des points défendus par le syndicat aspire à améliorer l'attractivité des métiers du

bâtiment. Le secteur souffre d'une pénurie sévère d'ouvriers qualifiés et assiste à une hémorragie de la main-d'œuvre. Actuellement, un maçon sur deux quitte la profession tandis que le nombre d'apprentis est passé de 1200, en 2010, à moins de 700, en 2022. Et les prévisions n'augurent rien de réjouissant. Le secteur manquera de 21% de maçons par rapport aux besoins de 2030 et de 31% par rapport à 2040.

Unia appelle à une grande mobilisation lors d'une manifestation qui aura lieu à Lausanne le 17 mai prochain. L'occasion de donner davantage de force aux revendications. ■

# PAN DE VOILE LEVÉ SUR LE RACISME ANTIMUSULMAN

Le racisme antimusulman est une réalité dans nos frontières comme en témoigne une récente étude mandatée par la Confédération. Points de repère.

Sonya Mermoud

Difficile de décrocher un entretien d'embauche quand on porte un nom à consonance musulmane ou d'être engagée si on se présente voilée à une postulation. Sur mandat du Service de lutte contre le racisme, le Centre Suisse islam et société de l'Université de Fribourg a dressé un état des lieux du racisme antimusulman en Suisse. Avec une conclusion claire: non seulement cette dérive est une réalité dans nos frontières, mais elle a tendance à s'accroître. Un fléau nourri d'abord par des discours sur la surpopulation étrangère, puis par les attentats du 11 septembre 2001 et récemment par ceux du 7 octobre 2023 et l'escalade du conflit en Israël. Il s'avère ainsi, selon le rapport établi, que les personnes de confession musulmane, juste après celles étrangères, sont celles qui subissent la plus grande hostilité de la part de la population.

## VÉCU ET STRATÉGIES D'ADAPTATION

Pour mieux comprendre les mécanismes des discriminations à l'œuvre, les chercheurs ont travaillé avec un large panel d'experts actifs dans des services spécialisés, d'autorités, de scientifiques ou encore de personnes musulmanes provenant de toutes les régions du pays. La problématique a été passée au crible de différents secteurs: dans les domaines du travail, de la formation et de l'éducation. L'apparence et en particulier le port du voile ou d'un surêtement, la liberté dans le domaine alimentaire, l'influence de la condition sociale sur les



Le racisme antimusulman et les préjugés s'expriment dans tous les domaines: travail, formation, éducation, apparence vestimentaire, etc.

personnes racisées et sur les schémas de pensée racistes ont aussi été examinés. Plusieurs interlocutrices et interlocuteurs concernés par des traitements inégaux ont témoigné de leur vécu. Et des stratégies d'adaptation mises en place entre repli sur la communauté, négation ou évitement de la problématique, signalements d'incidents, mais «sans se faire remarquer», lutte frontale contre les stéréotypes et les discriminations ou encore sélection dans les conversations

des éléments partagés ou non. La brochure se termine par une série de recommandations à l'intention des établissements de formation, des employeurs, des autorités et de la police, des milieux politiques, des médias, des centres de conseils aux organisations musulmanes et du monde de la recherche. Une approche globale dans tous les domaines où il faut agir. Du pain sur la planche en perspective. ■

## «Je recroise en ville des regards hostiles»

Invité à une table ronde à Lausanne pour s'exprimer sur le racisme au travail, Bounouar Benmenni, président d'Unia Région Vaud, témoigne de son expérience.



Sonya Mermoud

«L e Suisse est méfiant, mais pas raciste. Du moins, s'il n'est pas conservateur à l'extrême.» Suisse d'origine algérienne travaillant dans la sécurité et la santé pour une entreprise horlogère, Bounouar Benmenni, porte un regard plutôt positif sur les relations entre Helvètes et étrangers. Et affirme n'avoir pas eu à souffrir de ses racines dans le cadre de sa profession. Avant de nuancer: «Bien sûr, j'ai subi parfois des regards de biais. Des mots déplacés. Comme je suis basané, on remarque d'emblée que je suis étranger. Mais c'était davantage par crainte de la différence. Et pas bien méchant même si, malgré ma bonne intégration, il y a toujours un crétin qui vous remet à votre place.»

## PARTICIPER À LA VIE SOCIALE

Bounouar Benmenni estime par ailleurs que la vallée de Joux, là où il vit, a contribué à son insertion. «Ici, soit on vous accepte, soit non. Pour ma part, j'ai été très bien reçu. Et aujourd'hui, il y a plein de personnes de nationalités différentes. C'est génial», s'enthousiasme cet homme de 64 ans, précisant que sa participation active à la vie de la région - il préside le club de handball et est membre du

Conseil communal - a aussi, entre autres, contribué à ce bon accueil. «C'est important de ne pas rester entre nous, de ne pas développer un esprit communautariste sans pour autant renier ses origines. On ne peut pas demander aux personnes étrangères de se dénaturer. De faire semblant. Elles seront rattrapées par leur identité», affirme Bounouar Benmenni, précisant être de confession musulmane de naissance mais non pratiquant, alors que ses enfants sont catholiques. «Il y a autant de dieux que d'humains», ajoute-t-il, en rigolant. Mais si le sexagénaire n'a pas été victime de racisme dans le cadre de son activité, il a connaissance de cas de personnes qui n'ont pas eu cette chance. «Mon cousin a par exemple dû changer son nom lors de postulations, car il ne recevait jamais de réponse. Il arrive que des employeurs ne veuillent pas prendre le risque d'engager quelqu'un de différent, inquiets de la réaction du reste des effectifs.» Epargné à son poste de travail, Bounouar Benmenni a en revanche été à quelques reprises victime de délit de faciès lors de contrôles de police. Il a même une fois fini en cellule, car il n'avait pas son permis de conduire sur lui et les agents ont refusé qu'il aille le chercher, alors qu'il se trouvait à 300 mètres de son domicile. «En me bousculant, ils m'ont dit que,

si je n'étais pas content, j'avais qu'à rentrer chez moi... La Gendarmerie vaudoise m'a présenté ses excuses.»

## L'ÉDUCATION, REMPART AUX DÉRIVES

Le natif de Marseille note par ailleurs que le racisme a augmenté. En tout cas en ville. «Je recroise des regards hostiles à Lausanne. La situation s'est crispée, encouragée par la montée de l'extrême droite.» Bounouar Benmenni cite aussi des attitudes qui le choquent et l'attristent, même si son empathie naturelle tend à les minimiser. Comme lorsqu'il a remarqué, sur une place de la capitale vaudoise, une dame qui, à son passage, a serré son sac à main contre elle. Ou, dans des magasins, un personnel qui le suit à la trace, probablement de peur qu'il vole des articles. Une frontière entre méfiance et discriminations poreuse... «Seule l'éducation peut lutter contre le problème du racisme. Dans ma famille, nous avons sensibilisé nos enfants à la différence», ajoute celui qui a épousé une femme d'origine italienne. Et l'homme de citer sa belle-mère: «Elle aime rappeler qu'à son arrivée en Suisse, il y a une soixantaine d'années, le racisme était extrême. Mais que, si au départ elle ne parlait pas français, ce sont ses deux enfants, devenus enseignants, qui ont par la suite appris les subtilités de la langue aux jeunes Suisses.» Tout un symbole... ■

# La Loi sur l'égalité est insuffisante

Plus de 50% des employeurs manquent à leurs obligations d'analyser l'égalité des salaires, pointe un rapport. Unia réclame urgemment une nouvelle révision de la loi.

Textes Manon Todesco

Le constat est édifiant: plus de la moitié des entreprises ne prennent pas leurs responsabilités en matière d'analyse de l'égalité salariale. C'est ce qu'a révélé le Conseil fédéral le 7 mars, en se basant sur un bilan intermédiaire mené par l'Office fédéral de la justice (OFJ). Pour rappel, conformément à la modification de la LEG adoptée par le Parlement en 2018, les entreprises de 100 salariés et plus doivent réaliser une analyse interne de l'égalité des salaires, et ce depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, dans un souci de garantir le même salaire pour un même travail. L'employeur a trois obligations: tout d'abord, il doit réaliser une analyse visant à déterminer s'il existe dans son entreprise des inégalités de salaires systématiques non explicables entre les femmes et les hommes; il est ensuite tenu de faire vérifier l'analyse par un organe indépendant; et enfin, il doit en communiquer les résultats aux employés. Il s'avère qu'un cinquième des entreprises n'a pas procédé à de telles analyses, qu'un tiers d'entre elles n'a pas fait vérifier les analyses et que la moitié n'a pas publié les résultats... L'étude indique que les causes potentielles du phénomène sont le manque de conscience du problème, le manque de connaissance des obligations légales et l'absence de sanctions en cas de manquement. L'Union syndicale suisse (USS) le déplore dans un communiqué de presse, mais elle avait vu juste: «Ce sombre bilan confirme malheureusement ce que les syndicats ont martelé depuis le début des débats sur

la révision de la LEG: les mesures non assorties de contrôles ni sanctions ne suffisent pas.»

Selon Unia, qui a aussi réagi par voie de presse, ces résultats sont aussi décevants que scandaleux. «La révision de la loi n'a pratiquement pas endigué les différences de revenus discriminatoires. Surtout, les entreprises ignorent les inégalités salariales et le mandat de la Loi sur l'égalité qui est en soi déjà insuffisant.»

## PLUS DE CONTRÔLES ET DES AMENDES!

Pour le syndicat, qui est aussi membre de la coalition contre les discriminations salariales, une nouvelle révision de la Loi sur l'égalité s'impose de toute urgence. Les revendications sont les suivantes: des analyses salariales régulières et obligatoires pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille; des contrôles par les pouvoirs publics et des sanctions efficaces à l'encontre des entreprises qui n'agissent pas contre les discriminations salariales; et enfin, que les résultats soient clairement communiqués au personnel. L'USS appelle les employeurs qui n'ont pas respecté la loi à la mettre impérativement en œuvre. «Le Conseil fédéral et le Parlement doivent également agir rapidement pour corriger la situation. Pour les syndicats, il est incompréhensible que le Conseil fédéral ait décidé d'attendre l'évaluation finale de la LEG prévue pour fin 2027 avant de proposer des mesures pour atteindre l'égalité salariale. Le rapport d'évaluation intermédiaire publié le 7 mars dresse un bilan bien assez clair pour justifier tout de suite des mesures plus contraignantes pour les entreprises.» ■



## DES SALAIRES PLUS HAUTS POUR LES FEMMES!

Plantons le contexte. Deux tiers des femmes travaillent à temps partiel et se chargent toujours des deux tiers du travail de *care* non rémunéré. Cela se traduit en définitive par des pertes de salaire importantes, de la pauvreté et la dépendance économique. Les femmes gagnent en moyenne toujours 1354 francs de moins par mois que les hommes, soit 16,2% (valeur pour 2022). Par ailleurs, selon la dernière enquête suisse sur la structure des salaires, près de la moitié de la différence de rémunération entre les sexes, secteurs privés et publics confondus, ne s'explique pas par des facteurs objectifs, comme la branche, la formation ou l'âge. Cette part inexplicable n'a jamais été aussi haute depuis le début des analyses en 2012. Les syndicats s'accordent à dire que les femmes, en Suisse, doivent pou-

voir vivre correctement de leur travail sans aucune discrimination. «Même avec un CFC en poche, quatre femmes sur dix gagnent moins de 5000 francs par mois, et une sur quatre doit même se contenter d'un salaire de moins de 4500 francs», dénonce l'USS. «C'est pourquoi les mesures de contrôle dans les entreprises doivent s'accompagner d'une offensive de revalorisation salariale générale dans les professions majoritairement exercées par les femmes.» Pour la faïtière syndicale, des salaires d'au moins 5000 francs après l'apprentissage et d'au moins 4500 francs pour tout le monde doivent devenir la norme. C'est dans des secteurs comme la prise en charge d'enfants, les soins aux personnes âgées ou le commerce de détail qu'une telle revalorisation est la plus urgente. ■

# L'AMIANTE ET SES MORTS: UN PROCÈS ET PAS ENCORE DE COUPABLES

A la Cour d'appel de Turin, les experts scientifiques doivent établir s'il existe une responsabilité pénale de Stephan Schmidheiny, à la tête d'Eternit Italie entre 1976 et 1986, concernant les victimes de l'amiante de l'usine de Casale Monferrato. Verdict en avril.

Textes Claudio Carrer, «Area»

A Turin, où se déroule le procès en appel du milliardaire suisse Stephan Schmidheiny, les experts prennent le relais. Le décès des 392 personnes tuées par l'amiante de l'entreprise Eternit de Casale Monferrato est-il dû au comportement de l'accusé, qui a contrôlé Eternit Italia entre 1976 et 1986? Et ces décès sont-ils vraiment dus au mésothéliome, le cancer typique provoqué par les poussières d'amiante, qui affecte la plèvre? En plus d'évaluer l'élément subjectif de la culpabilité (à quel point Schmidheiny était-il conscient de la dangerosité de l'amiante? Avec quel degré d'intentionnalité a-t-il agi?), la Cour est appelée à répondre également à ces deux

«En Italie, 1400 cas de mésothéliome sont enregistrés chaque année. S'il n'y avait pas eu d'amiante, il y en aurait eu 60»

questions centrales. Pour ce faire, elle a jugé nécessaire d'interrompre la discussion entre les parties afin d'approfondir certains aspects médico-scientifiques avec les experts techniques de l'accusation et de la défense, protagonistes des dernières audiences du procès qui devrait se terminer et aboutir à un verdict le 17 avril prochain. Un verdict qui devra établir si Stephan Schmidheiny est innocent et doit donc être acquitté (comme le soutiennent ses avocats) ou s'il est coupable d'homicide involontaire, comme l'a établi le verdict de juin 2023 de la Cour d'assises de Novara (qui l'a condamné à 12 ans de prison), ou d'homicide volontaire et doit être condamné à la prison à perpétuité, comme insiste l'accusation publique.

## VÉRIFICATION RIGOUREUSE EXIGÉE

Il est incontestable que ces 392 personnes de Casale Monferrato (et après elles beaucoup d'autres) sont mortes d'un mésothéliome et à cause de l'amiante dispersé dans les environnements de vie et de travail par l'activité industrielle d'Eternit. Mais la justice pénale exige une vérification rigoureuse des faits et des responsabilités individuelles, et l'occurrence de

Stephan Schmidheiny. L'un des éléments centraux est le «lien de causalité» entre le comportement de l'accusé et le décès de ces 392 personnes (entre anciens ouvriers et simples citoyens). «Il doit être prouvé avec une certitude procédurale que chaque décès est la conséquence des actions de Schmidheiny», a déclaré l'avocat M<sup>e</sup> Guido Carlo Alleva lors de la plaidoirie de la défense. L'une des questions à clarifier est de savoir si Schmidheiny peut également être tenu responsable des décès de travailleurs et de citoyens qui avaient, par exemple, été exposés à l'amiante avant même sa gestion ou non. Pour illustrer la question, on peut se demander si deux personnes A et B administrent successivement du poison à C qui meurt ensuite, cela signifie-t-il que B est innocent parce que la victime avait déjà reçu une première dose? Et donc, dans notre cas: la première exposition est-elle seule pertinente pour l'apparition du mésothéliome ou toutes les expositions ultérieures le sont-elles également? C'est précisément cette question qui a servi de fil conducteur lors de l'audience du 17 février dernier, au cours de laquelle le conseiller technique de l'accusation et celui de la défense, partisans de deux théories scientifiques opposées, se sont affrontés.

## «PLUS ON RESPIRE, PLUS ON MEURT VITE»

C'est d'abord à Corrado Magnani, professeur de statistique médicale et épidémiologiste de renommée internationale, qu'il a été demandé d'expliquer la théorie sur la cancérogénèse du mésothéliome la plus reconnue dans le monde scientifique: la théorie dite «multistade», selon laquelle toutes les périodes d'exposition à l'amiante ont un impact. «Plus on respire d'amiante, plus le risque de développer un mésothéliome augmente et plus tôt on meurt», a expliqué le scientifique turinois, en répondant, chiffres à l'appui, aux questions de la présidente de la Cour, Cristina Domaneschi. Ces chiffres s'appuient par exemple sur une étude épidémiologique innovante (dont Magnani est coauteur) publiée en 2022, menée auprès d'environ 50 000 travailleurs de 43 entreprises italiennes utilisant de l'amiante (dont Eternit). «En Italie, 1400 cas de mésothéliome sont enregistrés chaque année. S'il n'y avait pas eu d'amiante, il y en aurait eu 60», a ajouté Magnani, citant également une étude publiée en 2024, qui permet de se faire une idée du phénomène d'anticipation.



Il existe une «phase préliminaire» d'une durée moyenne de dix ans au cours de laquelle le cancer est présent mais n'est pas reconnu.

Le mésothéliome est également un type de néoplasie avec une latence très longue, d'une durée médiane de 48 ans entre l'exposition et le diagnostic, après quoi il progresse très rapidement: «La probabilité de survie un an après le diagnostic est de 45% pour les cas diagnostiqués en 2020-2021 (contre 35% pour ceux de 1994)», a expliqué Magnani. Mais quand le cancer commence-t-il à se développer? Selon les scientifiques les plus accrédités, il existe une «phase préliminaire» d'une durée moyenne de dix ans au cours de laquelle le mésothéliome est présent mais n'est pas reconnu, parce qu'aucun examen n'est effectué ou parce qu'il n'existe pas d'examen adéquats. Selon une théorie scientifique minoritaire, adoptée par la défense de Schmidheiny, cette phase dure en réalité beaucoup plus longtemps. La maladie commence à se développer dans un délai très court après le début de l'exposition: une fois que, par un phénomène génétique soudain, la première cellule de l'organisme tombe malade, la tumeur, bien que non visible, est irrémédiablement formée et sans possibilité de retour. Ce qui signifie que

toute exposition ultérieure à l'amiante est «sans importance». Appliquée au cas des 392 morts de l'Eternit de Casale Monferrato, cette théorie exigerait de déterminer pour chacun d'entre eux le moment précis où l'exposition prend fin afin de comprendre si elle se situe dans la décennie où le milliardaire suisse contrôlait l'usine et peut

«La maladie commence à se développer dans un délai très court après le début de l'exposition»

donc être appelé à en répondre, affirmant ses avocats. Et comme il n'est pas possible de le déterminer, il n'est pas possible de prouver «au-delà de tout doute raisonnable» le lien de causalité. Et donc Schmidheiny doit être acquitté, c'est la conclusion de la défense.

## LA QUESTION DES DIAGNOSTICS

Il appartiendra à la Cour, lors du prononcé du jugement, d'évaluer les thèses des avocats de l'accusation et de la défense. Et la question du lien de causalité n'est pas la seule à avoir des implications technico-scientifiques d'une importance capitale. Comme dans l'acte d'accusation, «le décès est attribué au mésothéliome, il y a aussi

le problème des diagnostics», a rappelé l'avocat Alleva, lors de sa plaidoirie. «Sans vouloir faire un procès aux médecins qui ont exercé au mieux leur profession avec les connaissances de l'époque, nous devons aujourd'hui être certains que le mésothéliome est à l'origine de ces décès», une maladie «qui a tendance à être confondue avec d'autres tumeurs», a-t-il soutenu. Et pour avoir une certitude diagnostique absolue, «il faut utiliser les outils dont nous disposons aujourd'hui». Par conséquent, selon la défense, les diagnostics posés à l'époque par les médecins ne pouvaient pas être considérés comme certains. Des diagnostics «qui étaient le fruit d'une approche multidisciplinaire minutieuse, considérés comme très valables pour soigner une personne, sont aujourd'hui remis en question au tribunal», réplique l'avocat de la partie civile, M<sup>e</sup> Giacomo Mattalia.

«Mais de quoi sont morts nos proches?» se demandent les familles des victimes qui, malheureusement, ne peuvent douter de la certitude de ces diagnostics de mésothéliome, ayant vécu personnellement le parcours tragique que cette terrible maladie implique. Mais c'est la Cour d'appel qui déterminera si c'est la vérité, y compris sur le plan judiciaire. ■



La salle d'audience à Turin où a lieu le procès en appel.

## LES AUTRES THÈMES

Outre le procès en appel de Turin pour les morts de Casale Monferrato, deux volets de ce qu'on appelle l'Eternit bis restent encore ouverts. L'un concerne la mort par asbestose d'un ouvrier de l'usine de Cavagnolo (Turin) pour laquelle Schmidheiny a été condamné pour homicide involontaire à 1 an et 8 mois de prison en première et en deuxième instances. Le jugement a déjà été rendu une première fois par la Cour de cassation, mais celle-ci a ordonné la réouverture du procès en appel en demandant des motivations plus précises sur la question du lien de causalité. Le procès s'est terminé par la confirmation de l'accusation et de la condamnation, sur lesquelles la Cour suprême de cassation se prononcera de nouveau le 21 mars prochain. Il en va de même pour le volet de Naples, où le milliardaire suisse a été condamné en première et deuxième instances à 3 ans et demi de prison pour un cas de décès par mésothéliome. Dans ce cas également, le 19 février dernier, la Cour de cassation a annulé la décision des juges napolitains et ordonné la réouverture du procès en appel. ■

Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Avec nos plus de 1200 collaborateurs-trices, nous luttons pour des conditions de travail équitables et pour une Suisse sociale. Notre organisation est dynamique et combative. Vous aimeriez vous engager pour une bonne cause? Alors, faisons connaissance.

Rejoignez notre équipe de la région de Neuchâtel de suite ou pour une date à convenir comme

## Secrétaire syndical-e de 80% à 100% pour le secteur de l'industrie

### Ce que vous faites bouger

Vous mettez des salarié-e-s de l'industrie en capacité de s'engager pour leurs intérêts. Pour ce faire, vous collaborez étroitement avec différentes personnes, vous développez avec elles des stratégies et vous les aidez à déployer leur pouvoir d'action.

Ensemble, vous obtenez de meilleures conditions de travail dans l'entreprise ou dans toute la branche.

### Ce que vous apportez

- Vous possédez plusieurs années d'expérience professionnelle;
- Vous avez une connaissance du milieu de l'industrie et de ses enjeux;
- Vous faites preuve d'aisance relationnelle et savez garder la tête froide dans le stress du quotidien;
- Vous êtes domicilié-e dans le canton de Neuchâtel;
- Vous maîtrisez parfaitement le français, tant à l'écrit qu'à l'oral, ainsi qu'une langue couramment utilisée par les communautés migrantes;
- Vous avez une bonne maîtrise des outils Microsoft 365 et comme atout des compétences en dactylographie;
- Vous êtes d'une nature proactive et savez gérer les priorités;
- Vous adhérez pleinement aux valeurs syndicales;
- Vous justifiez d'une expérience significative en tant que militant-e dans une association à but non lucratif ou une organisation politique;
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

### Ce que nous vous offrons

Unia vous garantit des conditions de travail modernes et de bonnes prestations sociales.

Nous favorisons le travail à temps partiel, ce qui permet de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Et votre potentiel de développement sera dûment encouragé.

Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend.

### Êtes-vous intéressé-e ?

N'hésitez pas à nous envoyer votre dossier de candidature complet (CV, certificats, diplômes, lettre de motivation) avec la mention «secrétaire syndical-e industrie» jusqu'au 4 avril 2025 par courriel à: [rh.neuchatel@unia.ch](mailto:rh.neuchatel@unia.ch).

Pour tout complément d'information sur le poste, Mme Jeanmonod-Sierra, responsable RH, se tient à votre disposition au numéro de téléphone 032 729 22 19.

Ensemble pour de bonnes conditions de travail

**UNIA**

### L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4  
1005 Lausanne  
Tél. 021 321 14 60  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch)  
[www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)

ÉDITEUR L'Événement syndical  
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Véronique Polito

RÉDACTEUR EN CHEF

Rocco Zacheo

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Rocco Zacheo,  
Sonya Mermoud, Aline Andrey,  
Manon Todesco, Jérôme Béguin,  
Antoine Grosjean

### COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,  
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,  
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

### PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,  
Olivier Vogelsang

### RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE

Virginie Zimmerli

### ABONNEMENTS 19 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-  
Abonnement de soutien Fr. 100.-  
[administration@evenement.ch](mailto:administration@evenement.ch)

### PUBLICITÉ [pub@evenement.ch](mailto:pub@evenement.ch)

### CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"  
Catherine Gavin

### IMPRESSION

Pressor SA, Delémont  
Tirage contrôlé 46012 exemplaires



DANS L'URGENCE,  
DONNER LES PREMIERS SOINS



WWW.MSF.CH  
CCP 12-100-2



Convocation pour le cinquième congrès  
ordinaire du syndicat Unia

20 ans de force  
Ensemble pour  
la justice sociale

du 23 au 25 octobre 2025 à Brigue, Simplonhalle

Le comité central d'Unia a décidé, le 26 octobre 2022, de tenir le cinquième congrès ordinaire du syndicat Unia. Ce congrès se déroulera du 23 au 25 octobre 2025 à Brigue, au Simplonhalle. Le congrès sera placé sous la devise «Ensemble pour la justice sociale».

Le congrès élira également le comité directeur ainsi que les membres du comité central. Sont habilités à soumettre des propositions conformément aux statuts d'Unia: les régions (et les sections par l'intermédiaire de leurs régions); les secteurs (et les branches par l'intermédiaire de leurs secteurs); les groupes d'intérêt; l'assemblée des délégué-e-s; le comité central et le comité directeur.

Les propositions et les candidatures doivent être soumises par écrit au plus tard le 23 juillet 2025.

### Les principaux thèmes seront les suivants :

- Rapport d'activité et bilan de la stratégie 2021-2025
- Objectifs stratégiques 2025-2029
- Perspectives 2045
- Textes d'orientations sur des sujets de politique syndicale
- Résolutions

# UNE MARÉE VIOLETTE POUR REVENDIQUER ÉGALITÉ ET TEMPS LIBRE



Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, les rues de Suisse ont fait entendre leurs revendications. Nos images des cortèges lausannois et genevois.



# POLITIQUE CLIMATIQUE: LA SUISSE PEUT MIEUX FAIRE!

La Suisse ne remplit toujours pas les exigences de l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire des Aînées pour le climat, dénoncent ces dernières. Le temps presse.

Manon Todesco

La Suisse n'en fait pas assez pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C et doit rectifier le tir. Telle a été la déclaration du Comité des ministres du Conseil de l'Europe début mars, celui-ci ajoutant que la Suisse ne remplit actuellement pas les exigences de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) dans l'affaire des Aînées pour le climat Suisse. Pour bref rappel, dans son arrêt du 9 avril 2024, la CEDH stipulait que les Etats sont tenus d'adopter des lois et de mettre en œuvre des politiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à atténuer les dérèglements climatiques, dans le but de protéger les citoyens contre leurs conséquences nocives sur la vie, la santé, le bien-être et la qualité de vie. «La CEDH estime que la politique climatique menée par la Suisse est insuffisante pour respecter cette limite, et qu'elle bafoue ainsi les droits humains», rappelle Greenpeace dans un communiqué de presse. Six mois plus tard, le Conseil fédéral faisait savoir au Comité des ministres qu'il considérait que le verdict était déjà appliqué, et demande donc le classement de l'affaire... Entre-temps, les Aînées pour le climat Suisse, une large coalition d'ONG et l'Institution

suisse des droits humains (ISDH) ont démontré, à la mi-janvier, au Comité des ministres que la politique climatique suisse est loin de remplir les exigences fixées par l'arrêt de la CEDH en matière de respect des droits humains. «Si tous les pays agissent comme la Suisse, l'élévation globale des températures pourrait aller jusqu'à 3 °C, alarmant les activistes. Les conséquences d'un tel niveau de réchauffement pour les générations actuelles et futures sont catastrophiques.»

## COMPTES À RENDRE

Une fois de plus, les Aînées pour le climat sont confortées dans leur position. «Le Comité des ministres du Conseil de l'Europe n'est pas convaincu par l'argumentation du Conseil fédéral, explique Anne Mahrer, coprésidente des Aînées pour le climat Suisse. La Suisse doit renforcer sa politique climatique afin de cesser de bafouer les droits humains. Il est grand temps pour le Conseil fédéral et le Parlement de prendre au sérieux la menace du réchauffement climatique et de mener des actions décisives pour la contenir.» A la demande du Comité des ministres, la Suisse devra d'ici au mois de septembre prochain préciser les bases de sa politique climatique, notamment chiffrer les émissions prévues pour le



Les Aînées pour le climat réclamaient en juin 2024 déjà le respect du verdict de la Cour européenne des droits de l'homme.

pays en utilisant un budget carbone national. De plus, le Conseil fédéral devra tenir le Comité des ministres informé des mesures prises et envisagées pour protéger concrètement les personnes vulnérables, par exemple lors de vagues de chaleur. Il doit également fournir des exemples concrets de l'implication effective de la population dans l'élaboration des mesures de protection du climat.

## PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

Les activistes rappellent dans leur communiqué que, pour éviter des conséquences dévastatrices pour les droits humains, l'élévation globale du niveau des températures doit

rester limitée à 1,5 °C. Et que pour y parvenir, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites très rapidement au niveau mondial. «La quantité globale restante de CO<sub>2</sub> que l'atmosphère peut encore absorber sans se réchauffer au-delà de 1,5 °C est limitée. Les scientifiques parlent de budget carbone. Les analyses scientifiques montrent clairement qu'avec sa politique climatique actuelle, la Suisse accapare une part bien trop importante du budget carbone encore disponible dans le monde pour respecter la limite de 1,5 °C. Si la Suisse continue sur cette voie, elle aura déjà épuisé dans sept ans le budget dont elle dispose encore, selon la

variante de calcul la plus optimiste.» Aujourd'hui, il s'agit de mettre tous les efforts en commun, et d'aller dans le même sens. «Le verdict de la CEDH sur le climat est non seulement important pour la Suisse, mais aussi pour tous les autres pays qui prétendent garantir la protection des libertés fondamentales de leurs citoyens, insistent les militants. Aujourd'hui déjà, les droits humains sont lésés par les conséquences du réchauffement climatique. Pire, la détérioration croissante du climat constitue une menace majeure. Chaque pays doit assumer ses responsabilités en s'assurant que ses émissions soient cohérentes avec un partage équitable du budget carbone restant.» ■

## Les militants dans le viseur des procureurs

A la suite de l'acquiescement de citoyens écologistes à Genève, le Ministère public fait appel. Son acharnement est dénoncé.

Aline Andrey

Le 30 janvier, le mouvement Act Now! se réjouissait de la décision du Tribunal de police du canton de Genève d'ac-

quiescent trois militants pacifistes en vertu de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Celle-ci protège en effet la liberté de réunion pacifique même sans autorisation préalable.

«Une victoire juridique majeure pour l'activisme climatique en Suisse, aujourd'hui menacée par l'appel du Ministère public», dénonce Act Now! en ce mois de mars. Prune Jaillot, l'une des inculpés ne cache pas sa déception: «Les procureurs de Genève, qui espèrent passer sous le radar de la justice internationale, mettent une fois de plus toutes leurs ressources à contribution pour que les plus gros pollueurs puissent continuer leur *business as usual*, sans le bruit importun de citoyennes et de citoyens qui s'inquiètent pour leur avenir et celui de la planète!» Dans le cadre de la campagne Renovate Switzerland, elle avait, avec un autre camarade, aspergé de peinture (lavable) la façade d'une succursale d'UBS à Genève pour accuser la banque de ne pas rénover son parc immobilier. A noter que la société avait retiré sa plainte à la suite de la prise en charge des frais de nettoyage par les activistes qui, eux, ont de surcroît été placés en garde à vue pendant plus de 24 heures.

## SURVEILLANCE DISPROPORTIONNÉE

Plus largement, Act Now! dénonce la répression subie par les mouvements militants en Suisse et ailleurs. Le collectif cite notamment le «fichage» de nombreuses personnes d'Extinction Rebellion en 2023, ayant tracé des pistes cyclables à la peinture à Genève. La disproportion des mesures ordonnées par le Parquet est notamment

relatée dans un article paru dans *Le Temps*, en février dernier. Plusieurs personnes ont été en effet surveillées de près pour une action pourtant pacifique. Leurs activités bancaires et téléphoniques ont été relevées, et une enquête a même été menée auprès d'une compagnie aérienne pour savoir si les militants avaient pris l'avion... La pression et l'acharnement judiciaire, aux frais du contribuable, exercés à l'encontre d'activistes, font écho aux propos du rapporteur spécial des Nations Unies sur les défenseurs de l'environnement, Michel Forst: «La répression que subissent actuellement en Europe les défenseurs de l'environnement qui pratiquent la désobéissance civile pacifique est une menace majeure pour la démocratie et les droits de l'homme. L'urgence environnementale à laquelle nous devons faire face collectivement et que les scientifiques documentent depuis des décennies, ne sera pas possible si ceux qui tirent la sonnette d'alarme et exigent des actions sont criminalisés.» Selon ces mots, en préambule à un rapport paru l'an passé, «la seule réponse légitime à l'activisme environnemental pacifique et à la désobéissance civile est que les autorités, les médias et le public réalisent à quel point il est essentiel pour nous tous d'écouter ce que les défenseurs de l'environnement ont à dire.» ■



Au palais de justice de Genève lors du procès en décembre 2024.

## BRÈVE

### REPENSER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

La campagne œcuménique d'Action de Carême et de l'EPER propose une série de conférences sur l'alimentation en Suisse romande. «La faim bouffe l'avenir» en est l'intitulé. Alors que l'alimentation est un droit fondamental, celui-ci est pourtant le plus bafoué dans le monde. «La famine et la malnutrition résultent souvent de facteurs politiques tels que les conflits armés, la corruption, des politiques agricoles inadéquates ou un manque d'infrastructures appropriées pour distribuer les ressources alimentaires disponibles, indiquent Action de Carême et l'EPER, ainsi que Etre Partenaires, dans un communiqué. Les ONG qui travaillent à garantir des systèmes alimentaires durables et équitables rappellent aussi que «la production alimentaire mondiale est suffisante pour nourrir l'ensemble de la population». «La faim n'est donc pas un problème de production, mais de répartition. Ce phénomène est lié à l'agriculture industrielle mondiale, qui vise principalement à maximiser les profits. Ces conditions privent de nombreuses populations d'un accès à une nourriture saine et en quantité suffisante, condamnant des générations entières à un avenir incertain et perpétuent la spirale de la pauvreté.» Même en Suisse, la précarité est croissante - d'où l'inscription à Genève du droit à l'alimentation dans sa Constitution cantonale. Afin de sensibiliser la population, Action de Carême et l'EPER proposent de nombreuses conférences en Suisse romande avec le spécialiste en développement de systèmes alimentaires durables, Germain Nyembo Kasendue de République démocratique du Congo. Il sera présent jusqu'au 20 avril. Une première table ronde «Le droit à l'alimentation, un défi global entre solidarité et responsabilité» aura lieu à La Chaux-de-Fonds (Club 44, 25 mars, 19h30), avec Christophe Golay, de l'Académie du droit international humanitaire et des droits humains à Genève, et Isolda Agazzi, responsable de la politique de développement chez Alliance Sud. Germain Nyembo Kasendue sera ensuite à Lausanne, à Nyon, à Bex et à Genève, pour approfondir d'autres thèmes. ■ AA

Le programme complet sur: [voir-et-agir.ch/events/](http://voir-et-agir.ch/events/)





## LA CHAUX-DE-FONDS

Un patron de boulangerie dénoncé depuis 20 ans pour ses pratiques douteuses.

PAGE 11

## LAUSANNE

Une pharmacienne a été licenciée deux fois. Unia pointe ce cas à l'occasion du 8 mars.

PAGE 13



## PAUSE CAFÉ

Nuno Oliveira porte les couleurs d'Unia sur les sommets.

PAGE 14

# TRISTESSE ET COLÈRE À GENÈVE APRÈS LA MORT D'UN ÉLECTRICIEN SUR UN CHANTIER

A la suite du décès d'un ouvrier, tombé d'un échafaudage lors de travaux à l'ONU, Unia réclame des chantiers plus sûrs et moins de pression sur les délais.

Antoine Grosjean

Il s'agit d'une douzaine, syndicalistes et travailleurs délégués de toutes les branches de la construction, à se recueillir, le regard sombre. Ce 6 mars, le point presse organisé par Unia Genève devant le chantier du Portail des Nations, à côté du siège genevois de l'ONU, commence par une minute de silence. Le syndicat tient ainsi à rendre hommage à l'électricien de 55 ans décédé le 21 février, après être tombé d'un échafaudage.

«Nous avons hésité à organiser ce rassemblement, car nous ne voulions pas exploiter le malheur de cet homme et de sa famille, confié, à la fin de cet instant de recueillement, José Sebastiao, responsable des secteurs de la construction et de l'artisanat à Unia Genève. Mais ne rien faire aurait signifié que nous acceptons ce qu'il s'est passé. Or, c'est intolérable! Il n'est pas possible qu'en 2025, des gens meurent encore sur des chantiers.»

### TROP DE PRESSION SUR LES DÉLAIS

Les circonstances exactes de cet accident mortel ne sont pas encore connues. Une enquête a été ouverte. «Nous avons essayé à plusieurs reprises de venir sur ce chantier pour rencontrer les travailleurs, que ce soit avant ou après le drame, mais on nous a barré l'entrée à chaque fois», déplore le syndicaliste. Cependant, sans pouvoir donner un avis sur ce cas précis, il ne se dit qu'à moitié étonné par ce qu'il s'est passé. «A Genève, et en Suisse, il y a depuis longtemps un problème général dans le bâtiment, c'est le stress, comme l'avait montré une enquête d'Unia en 2020. On dit toujours que c'est le seul pays où, avant même d'avoir démarré, les chantiers sont déjà en retard. Il y a une pression continue sur les délais et, du coup, les règles de sécurité ne sont pas toujours appliquées correctement. Il faudrait davantage de contrôles.» José Sebastiao affirme que des discussions ont été entreprises avec les politiques et le patronat pour allonger

Les syndicalistes d'Unia Genève et les travailleurs délégués de toutes les branches de la construction ont observé une minute de silence en hommage à l'électricien décédé après être tombé d'un échafaudage, sur le chantier du Portail des Nations.



les délais de réalisation des chantiers. «Depuis dix ans, c'est la folie! dénonce pour sa part un membre du comité de la métallurgie d'Unia Genève. Il faut aller toujours plus vite, sinon le patron se plaint de perdre de l'argent. Ça devient dramatique.»

Un autre problème est l'explosion du travail temporaire. En l'occurrence, la victime était un employé intérimaire. «Selon les chiffres de l'OCIRT (Office cantonal de l'inspection et des relations du travail, *ndlr*), en 2023, il y a eu à Genève environ mille postes fixes en

moins dans la branche de l'électricité, et à peu près autant de temporaires en plus, souligne Joan Gesti Franquesa, secrétaire syndical d'Unia Genève. Ces travailleurs précaires, jetables, sont encore plus stressés que les autres, car ils veulent plaire à leur employeur dans l'espoir d'obtenir un contrat fixe.»

### MIEUX FORMER LES TEMPORAIRES

De plus, les employés temporaires ne seraient pas toujours assez bien formés. Le syndicat exige qu'ils suivent obligatoirement une formation sur la

sécurité sur les chantiers avant de commencer une mission. José Sebastiao note que si, en général, le nombre d'accidents diminue, ils sont en revanche plus graves. Les chutes sont d'ailleurs parmi les causes d'accidents du travail les plus fréquentes, selon les statistiques nationales.

Enfin, la fatigue pouvant aussi causer des accidents, Unia revendique une réduction du temps de travail. «Ce sera une de nos principales revendications dans le cadre du renouvellement de la Convention nationale du gros œuvre

qui aura lieu cette année, explique José Sebastiao. Une grande manifestation aura lieu le 17 mai à Lausanne pour demander des journées de travail plus courtes, alors que, de leur côté, les patrons veulent flexibiliser au maximum le temps de travail.» ■



Notre vidéo: [evenement.ch/videos](https://evenement.ch/videos)

## Des salariés exemplaires de combattivité et de solidarité

Les employés licenciés de Faulhaber, dans le canton de Neuchâtel, obtiennent un plan social inespéré.

Aline Andrey

«Bravo au courage dont ont fait preuve les travailleuses et les travailleurs de Faulhaber, la lutte paie!» Unia Neuchâtel se réjouit, dans un communiqué, que les salariés de l'entreprise de l'industrie des machines Faulhaber SA aient obtenu gain de cause. Un plan social, à hauteur de plus de 2,2 millions de francs, a enfin été signé. Solenn Ochsner, responsable industrie d'Unia Neuchâtel, rappelle que les salariés partaient de loin, l'entreprise s'étant montrée, à l'origine, des plus minimalistes dans ses propositions de plan social et de mesures d'accompagnement. «Grâce à la mobilisation et à la combattivité des salariés, prêts à débayer, nous avons obtenu un plan social digne de ce nom!

Alors qu'au départ, la direction ne proposait que des cacahuètes», explique la secrétaire syndicale. Elle souligne également la solidarité exemplaire des employés: «L'indemnité tient compte de l'ancienneté uniquement: 0,7 salaire par année d'activité. Les plus de 50 ans ou les personnes avec des enfants ont accepté solidairement ce plan. Il comporte par ailleurs une enveloppe de 50 000 francs pour la formation.»

### MOBILISATION MODÈLE

Une bonne nouvelle à l'heure où d'autres se battent pour sauvegarder leur emploi. «Nous vivons une période très difficile, particulièrement dans le secteur des machines et de l'horlogerie. Plusieurs entreprises de la région déménagent ou licencient, explique Solenn Ochsner. Cette

mobilisation du personnel doit nous servir d'exemple.» La grande majorité des employés sera licenciée fin juin. Une dizaine de personnes resteront jusqu'à la fermeture prévue fin décembre. Pour mémoire, le 21 novembre, l'entreprise Faulhaber SA, dont la maison mère se trouve en Allemagne, annonçait abruptement, dans une allocution de quelques minutes seulement, sa volonté de fermer le site de La Chaux-de-Fonds, supprimant ainsi une septantaine de postes de travail afin de délocaliser sa production en Hongrie. Pourtant, après deux semaines et demie de travail intensif avec l'ensemble des salariés, le syndicat et la délégation du personnel avaient remis un rapport de consultation, particulièrement étayé, à la direction de Faulhaber, le 6 décembre. Ils concluaient à la bonne santé du site, avec de

surcroît des commandes en hausse. Des mesures étaient par ailleurs proposées pour le rendre encore plus rentable. Par ailleurs, l'Etat avait proposé des aides substantielles pour contribuer au développement et à la formation à la société active dans le domaine des systèmes d'entraînement miniatures et des microsystèmes. Or, à la veille des fêtes de Noël, la société confirmait sa volonté première de délocaliser.

Le site de La Chaux-de-Fonds, fondé en 1988 (anciennement Arsape), représente le 2<sup>e</sup> plus grand site de la société, après celui de Croglio (TI) qui emploie près de 300 personnes. Deux autres filiales, plus petites, existent à Granges (SO) et à Bioggio (TI). ■

À VOS CRAYONS



Word search grid with various words hidden. Words include: HUMIDITÉ DE L'AIR, BOISSON AU MIEL, AVION SANS PILOTE, TENDURE, COPAIN, SAC À VIN, CONTACT TÉLÉPHONIQUE, DILATÉ, TICKET DE RÉDUCTION, FORME DE POUVOIR, SOLVANT, FRAPPENT, REGARDER, FAIT LA LIAISON, PULLULENT, UN MIKE, CHANTEUR, LABEL, ON Y TREMPÉ, LA PLUME, DÉTESTE, MONTICULE, PARTIE DE TENNIS, TRAVAILLER AU BLOC, ESPRIT, SUIVRAS LES ORDRES, FIN DE ROUPILLON, CREVASSE, ESCROQUÉ, ARTICLE, PROCHE, PARENT, DÉSEPT DE DUNES, ALLONGER, CHAUD LAPIN, ENVELOPPE, JOINT, CHARPENTÉ, CONSULTÉE, PLAQUES DE MÉTAL, BRUT, Brame, AMI DE LA TERRE, DÉMONSTRATIF, REMIS DANS LE CIRCUIT, CONDITION, HURLE, FAIT PARTIE DE L'ACTE, ARAIGNÉE, FÉROCITÉ.

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

Facile crossword grid with numbers.

DIFFICILE

Difficile crossword grid with numbers.

RÉSULTATS

Vertical crossword results grid.

Vertical crossword results grid.

Vertical crossword results grid.

DIFFICILE

FACILE

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29. Fribourg, rte des Arsenaux 15. Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CHALET DE L'ENTRAIDE

L'assemblée aura lieu le vendredi 4 avril à 20h au Chalet de l'entraide, à Montbarry-Le-Pâquier. Ordre du jour: 1. Bienvenue et liste de présence. 2. Bienvenue à Ariane, nouvelle concierge. 3. Procès-verbal de l'assemblée du 15 mars 2024. 4. Rapport du comité pour l'année 2024. 5. Rapport du caissier pour l'année 2024. 6. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes. 7. Nominations statutaires. 8. Approbation du budget. 9. Activités - Travaux 2025: Chalet, route des Cavues, source. 10. Divers. Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité 5 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée. Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de délégués en fonction de ses effectifs (La Gruyère): PS = 5 délégués; Unia = 19; Syndicom = 4; SEV = 2; SSP = 2; USF = 1. Total des délégués: 35 max. Les collègues intéressés ou invités peuvent participer sans droit de vote. Les délégués empêchés voudront bien se faire remplacer. A l'issue de l'assemblée, une collation sera servie. Transport, excuse: 026 912 56 91 ou 079 944 35 85 ou raymond.remy@websud.ch Au nom du comité, Raymond Remy, président

GENÈVE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant

être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. Envois des formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GRUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h. Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

Fleurier Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 13h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat). Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale. Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3. Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h. Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Pour nos membres domiciliés dans le canton de Neuchâtel Afin de faciliter l'organisation et pour toute information concernant les tarifs et le détail des documents à nous apporter, nous vous invitons à prendre rendez-vous en ligne via notre site internet neuchatel.unia.ch ou auprès de notre secrétariat au: +41 848 203 090.

Pour rappel, les rendez-vous pour les déclarations fiscales se dérouleront dans les plages suivantes:

La Chaux-de-Fonds: lundi et mardi, 8h-12h, 13h-20h, et le mercredi, 8h-16h.

Neuchâtel: mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-18h.

Fleurier: pas de rendez-vous possible, dépôt des documents le mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle: pas de rendez-vous possible, dépôt des documents le jeudi, 10h-12h et 14h-17h.

TRANSJURANE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2. Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18. Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20. Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Jeudi, 13h30-17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11. Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi, 9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

Moutier, rue Centrale 11. Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

Porrentruy, rue des Baïches 18. Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

St-Imier, rue Francillon 20. Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Lundi et mardi, 9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi, 9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

VALAIS

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: 9h-11h30. Permanences du soir

Sierre: lundi, 17h-19h. Monthey: mardi, 17h-19h.

Sion: jeudi, 17h-19h. Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19. Monthey, avenue de la Gare 28. Sierre, rue du Temple 3. Sion, place du Midi 21. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

VAUD

HORAIRE TÉLÉPHONIQUE:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h; mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle, route de la Zima 2. Lundi, 14h30-18h30.

Crissier, rue des Alpes 51. Jeudi, 16h-18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4. Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h; samedi, 9h-11h.

Le Sentier, Grand Rue 44. Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2<sup>e</sup> étage). Lundi, 16h-18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3. Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Payerne, rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

Vevey, rue Haldimand 23. Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérésol 24. Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle, rte de la Zima 2. Vevey, av. Paul-Cérésol 24. Lausanne, pl. Chauderon 5. Nyon, rue de la Morâche 3. Crissier, av. des Alpes 51. Yverdon, av. Haldimand 23. Payerne, rue Guillermaux 1. Morges, Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h; mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents: caissechomage.unia.ch

BRÈVES

DES FREINS AU TRAVAIL DU DIMANCHE

Après avoir rejeté le travail dominical dans les zones touristiques urbaines, le Conseil des Etats a balayé, le 17 mars, une motion déposée par le PLR Philippe Nantermod. Celui-ci voulait permettre aux «commerces de proximité, de petite taille et dont l'assortiment est celui d'une épicerie» d'ouvrir le dimanche. Pour Unia, ce rejet du Parlement est un signal positif pour les vendeurs et les vendeuses. Car aujourd'hui déjà les conditions de travail sont pénibles, notamment du fait d'horaires demandant une très grande flexibilité. Reste que les velléités de la droite sur l'ouverture des magasins le dimanche ne sont pas enterrées. «Une initiative déposée par le canton de Zurich demande de tripler le nombre de dimanches ouverts autorisés, ce qui les ferait passer de quatre actuellement à douze. L'interdiction du travail du dimanche serait ainsi, de fait, supprimée», dénonce Unia, dans un communiqué. Le syndicat s'inquiète de ces attaques contre la loi sur le travail et des conséquences sur la santé du personnel de la vente et, par conséquent, de la logistique, de la branche de la sécurité et du nettoyage. Et de conclure: «Il est plus que jamais crucial de barrer la route à ce projet.» ■ AA

FILM LE TERRIBLE DESTIN DES SAISONNIERS

Interdiction de changer d'employeur, accès à l'assurance chômage verrouillé, enfants contraints de demeurer au pays ou cachés... Réalisé par Katharine Dominici, le film Lettres ouvertes revient sur les terribles conditions de vie des saisonniers. Ce documentaire sera présenté le 27 mars à Genève\*, à l'initiative de l'association Métro Boulot Kino. De 1931 à 2002, la Suisse a délivré 6 millions d'autorisations de séjour à des ressortissants d'Italie, d'Espagne, du Portugal ou encore d'ex-Yougoslavie. Ces permis A étaient limités à une durée de neuf mois par an. A travers une série de lettres ouvertes, d'anciens immigrés soumis à ce régime inhumain et leurs enfants témoignent de l'impact qu'a eu ce système sur leurs vies. ■ L'ES

\* «Lettres ouvertes», à voir le 27 mars à 19h à la Maison des arts du Grütli, rue du Général-Dufour 16, Genève.

# UNE BOULANGERIE AU GOÛT AMER

Unia a manifesté devant la gare de La Chaux-de-Fonds pour dénoncer la gestion calamiteuse du Fournil de Pierre depuis plus de vingt ans.

Aline Andrey

Pour la énième fois, Unia Neuchâtel témoigne des conditions de travail inacceptables qui ont cours dans les huit enseignes, présentes dans la région, de la boulangerie Le Fournil de Pierre. Le syndicat dénonce «les agissements intolérables du propriétaire» et, sans entrer dans le détail des cas individuels, son «management abusif». «Cela fait 22 ans que nous recueillons des témoignages de salariés. Une cinquantaine de cas au moins pour ceux qui nous ont été annoncés et, rien que ces derniers mois, une dizaine», explique David Taillard, responsable du secteur tertiaire d'Unia Neuchâtel. L'action syndicale a eu pour objectif, le 7 mars dernier, de dénoncer publiquement ces abus et d'exiger des changements concrets dans la gestion des relations de travail au sein du Fournil de Pierre.

## PERSONNEL DÉMUNI

«Les employés sont souvent si précaires qu'il est impossible pour eux de se confronter directement et collectivement à leur employeur, explique David Taillard. Le syndicat n'a pas d'autre choix que de jouer aux pompiers en traitant les situations individuellement. De nombreuses procédures de conciliation ont eu lieu. Mais en ce moment, nous sommes face à des cas plus graves...» Le secrétaire syndical ajoute: «Or, il apparaît qu'aucun outil législatif ne permet d'intervenir rapidement pour mettre un terme à cette situation, du moins tant qu'aucun jugement n'aura été prononcé.» Concrètement, le syndicat décrit les pressions faites aux employés que le patron souhaite voir démissionner, le non-versement d'indemnités de perte de gain lors de maladie ou encore «un système de gouvernance basé sur le

diktat, le détournement de certains revenus du personnel via des décomptes ubuesques et le paiement habituel du salaire avec une latence de 45 jours». Une situation qui aurait cours depuis la création de la boulangerie en 2003. En 2007, Unia avait déjà dénoncé les agissements de l'employeur. Celui-ci avait alors déposé une plainte pénale pour diffamation, calomnie et violation de domicile. En 2009, Unia était acquitté. «Quand le tribunal nous a donné raison, la situation s'est un peu améliorée, avec des discussions en direct avec l'employeur, puis par des conciliations. Mais ces dernières années, elle n'a fait qu'empirer et le dialogue avec l'employeur est devenu impossible», soupire David Taillard. Celui-ci indique que le personnel a continué à se rapprocher du syndicat, dénonçant des situations dont la gravité tend à s'intensifier. «A l'heure actuelle, plusieurs dossiers sont en cours, dont quatre en instruction et deux revêtant en outre un caractère pénal. D'autres conciliations auront lieu ces prochains mois.»

## POUR UN DIALOGUE SOCIAL

«Le patron ne respecte pas le cadre légal - il l'a d'ailleurs avoué dans les médias en 2023 - et le patronat ne réagit pas face à cette concurrence déloyale. C'est totalement ahurissant», renchérit Benjamin Plüss, secrétaire syndical en charge de la branche à Unia Neuchâtel. Dans un communiqué, le syndicat détaille un schéma qui se répète: «L'employeur reconnaît ses torts lors de la phase introductive de la procédure et trouve des accords à cette occasion avec les employés lésés, ce qui n'engendre ainsi pas de jugement», mais sans rien changer ensuite à sa manière de faire. Or, «aucun outil n'existe en Suisse pour limiter les abus tant qu'il n'y a pas de condamnation d'un tribunal», explique Unia. Face à cette



THÉRIER PORCHET

Devant la succursale de la boulangerie Le Fournil de Pierre, à La Chaux-de-Fonds, le 7 mars, Unia a dénoncé les pratiques managériales de la direction. Le syndicat demande le respect de la CCT, du droit du travail et du partenariat social.

situation «devenue incontrôlable», le syndicat demande aux autorités d'agir. Il appelle aussi la population à soutenir «le personnel, ancien, actuel et futur du Fournil de Pierre» et à «exiger un changement profond des pratiques de l'entreprise». Enfin, il demande à l'employeur de revoir sa gouvernance,

principalement en engageant une personne compétente en ressources humaines pour permettre un dialogue social réel entre l'entreprise et les salariés; de prendre ses responsabilités en garantissant des conditions de travail adéquates et de respecter les droits des travailleuses et des travailleurs.

Or, comme le dénonce David Taillard, «plutôt que de favoriser des échanges sains et constructifs, l'employeur a préféré, une nouvelle fois, déposer une plainte pénale à la suite de la manifestation organisée par Unia». ■

# Uber Eats doit se mettre en conformité

Le Tribunal fédéral confirme que Chaskis SA, entreprise partenaire d'Uber Eats, pratique bien la location de services et doit donc obtenir une autorisation pour poursuivre son activité.

Manon Todesco

Uber Eats a été débouté par le Tribunal fédéral (TF). Dans un arrêt du 13 mars, la Cour suprême a rejeté le recours de Chaskis SA, entreprise de livraison de repas à domicile partenaire d'Uber Eats, dont le Département de l'emploi et de l'économie (DEE) du canton de Genève. A savoir que Chaskis SA, en

employant des coursiers et en les mettant à la disposition de la plateforme américaine, pratique effectivement de la location de services. Afin de pouvoir continuer à proposer ses prestations, elle doit donc obtenir une autorisation. «Les juges ont confirmé que l'entité doit être assujettie à la Loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE), a réagi le DEE, dans un communiqué de presse. Celle-ci fixe

des critères stricts pour l'obtention d'une autorisation d'exercer, notamment en termes de planification des horaires de travail.» Chaskis SA, qui emploie environ 400 coursiers à vélo, est priée de déposer une demande d'ici à la fin du mois. L'entreprise a informé par voie de presse qu'elle se conformerait à cette décision en respectant le délai imposé. «De manière générale, les sociétés partenaires d'Uber actives dans la livraison de repas doivent prévoir de redéfinir leur fonctionnement, indique Delphine Bachmann, conseillère d'Etat chargée du DEE. L'économie de plateforme est un modèle qui fait désormais partie du quotidien des Genevoises et des Genevois, mais ces activités doivent être conformes au cadre légal qui permet de garantir des conditions de travail dignes. La décision du TF est donc un signal important et une clarification nécessaire.»

## ILLÉGALITÉ POINTÉE PAR UNIA

Unia se félicite que le Tribunal fédéral confirme sa position. «Après que les coursiers et les coursières d'Uber Eats ont été considérés comme des employés par le Tribunal fédéral dans un jugement précédent, Uber Eats a commencé à les engager dans le canton de Genève par le biais d'une entreprise tierce appelée Chaskis SA, explique un communiqué de presse du syndicat. Unia a depuis longtemps attiré

l'attention sur le fait qu'il s'agissait de location de services. C'est également l'avis du Canton de Genève.» Sur quoi la Cour suprême s'est-elle basée? «Elle constate que "seule l'application Uber Eats détermine les missions que les coursiers doivent exécuter", poursuit Unia. L'application fournit également des détails sur les commandes et donne des instructions sur la manière de les exécuter. Enfin, elle permet un "contrôle en temps réel de l'organisation temporelle du travail". Sur la base de ces éléments, le Tribunal fédéral conclut clairement qu'Uber Eats doit être considéré comme une entreprise locataire de services.» «Les cantons concernés comme Vaud et Genève doivent maintenant stopper immédiatement ces activités illégales jusqu'à ce que la situation soit conforme à la loi, exige Véronique Polito, vice-présidente d'Unia. Et une fois en règle, Uber Eats et Chaskis SA devront appliquer la CCT de la location de services, avec notamment les salaires de la Convention collective nationale de travail pour les hôtels, restaurants et cafés (CCNT), voire le salaire minimum cantonal genevois, s'il est plus avantageux.» Pour le syndicat, cette décision confirme qu'Uber Eats «contourne systématiquement les lois existantes, y compris avec le modèle dit des entreprises partenaires. Il est temps que

les autorités fassent enfin respecter les normes en vigueur et mettent un terme aux modèles d'affaires illégaux du groupe Uber, et ce dans toute la Suisse.» ■

## MIEUX PROTÉGER LE PERSONNEL

Le Département genevois de l'emploi et de l'économie rappelle que l'objectif de la Loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services est de protéger le personnel. Notamment, les heures de travail doivent être planifiées, ce qui permet aux employés de pouvoir anticiper leurs revenus. Pour obtenir une autorisation d'exercer de la part de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), l'entreprise doit répondre à certains critères. Elle doit tout d'abord être inscrite au Registre suisse du commerce, disposer d'un local commercial approprié, conclure un contrat de travail écrit avec ses collaborateurs, planifier et communiquer les horaires de travail à ces derniers et, enfin, déposer une garantie de 50 000 francs minimum. ■



Déboutée par le Tribunal fédéral, Uber Eats a commencé à engager des coursiers dans le canton de Genève par le biais d'une entreprise tierce appelée Chaskis SA.

OLIVIER VOGELSANG

# LE MOUVEMENT AU CŒUR DE L'IMAGINAIRE

Créateur de marionnettes, l'artisan genevois Pierre Monnerat pratique son métier avec un émerveillement constamment renouvelé. En remontant le fil de sa passion...

Sonya Mermoud  
Photos Olivier Vogelsang

Le plaisir de la sculpture et du bricolage. L'émotion du mouvement. La variété des défis à relever. Autant de raisons qui expliquent la passion qu'éprouve Pierre Monnerat pour son métier. «Je suis touché de voir mes personnages prendre vie, bouger», note le constructeur de marionnettes, toujours aussi émerveillé par son travail malgré des décennies d'activité. Dans son petit atelier genevois, assis à l'établi, l'artisan de 60 ans se concentre sur une nouvelle commande. Un mandat un peu spécial puisqu'il s'agit de créer la tête d'un homme sans corps, qui sera actionnée à bout de bras. «Il doit avoir l'air séduisant tout en incarnant un mauvais garçon. La demande émane d'une troupe féministe queer française pour un spectacle sur le viol», précise le constructeur, lunettes rondes lui donnant un petit air docte, tout en finalisant les boucles de cheveux du bellâtre. «Il est en Sagex polystyrène. J'aime mieux travailler le bois. Un matériau qui a bien plus de charme. Mais tout dépend du budget des clients», ajoute le passionné, qui réalise des figurines articulées dans différentes matières – en bois de tilleul, en tissu, en papier, en plastique... – en fonction des coûts et des impératifs des spectacles.

## CALVIN OU LA SEUR DE CENDRILLON...

«Mes marionnettes préférées, indépendamment du matériau utilisé, sont celles à fils. Ces dernières tendent, hélas, à disparaître au profit de marionnettes de table, moins compliquées dans leur maniement. Les comédiens les choisissent davantage», ajoute Pierre Monnerat, présentant quelques-uns de ses prototypes favoris, posés en sentinelles à l'entrée de l'atelier. Parmi eux, l'austère Jean Calvin, robe pastorale et barbe sévère taillée en pointe, plus vrai que nature. Un personnage qui fascine son constructeur. «J'ai été séduit par ses traits, son physique particulier, son costume. Je m'intéresse aussi à l'époque à laquelle il a vécu. Et puis, les êtres un peu durs, les méchants, les sales gueules comme un Hitler ou un Mussolini, sont bien plus intéressants à réaliser.» Le fabriquant actionne aussi une sœur de Cendrillon à l'allure de pimbêche arborant une robe confectionnée avec une serpillère frangée, un pantin tout en ficelle et en souplesse, ou encore un bruyant robot construit avec de la vaisselle en fer... Autant d'exemples d'éléments de l'univers poétique et fantaisiste des marionnettes qui présentent l'avantage, lors de pièces abordant des sujets graves, d'une certaine mise à distance. «Elles sont



Singulier face à face avec Jean Calvin, un personnage qui fascine l'artisan.



Cette tête confectionnée pour une troupe féministe sera actionnée à bout de bras.



Si les marionnettes peuvent être construites avec différents matériaux, le bois reste le support favori de l'artisan.

souvent utilisées dans les spectacles traitant de thèmes durs car, irréelles, elles ôtent de la pesanteur aux propos.»

## DES CONTRAINTES AU SERVICE DE LA MAGIE

Si Pierre Monnerat est attaché à un savoir-faire acquis en autodidacte et

après une formation en arts décoratifs et visuels à Genève, il n'en demeure pas moins ouvert aux nouvelles technologies. Trônant aux côtés d'une scie à ruban, d'une machine à souder, d'une ponceuse... et de toute une gamme d'outils d'ébénisterie et de

sculpture, une imprimante 3D. Qu'il utilise pour les parties les moins valorisantes de son art ou la création de mécanismes cachés dans ses pantins. «Elle remplace les moulages», précise-t-il. Le constructeur se sert également d'un ordinateur pour la réalisation de

dessins. Et l'indépendant de montrer sur son écran la bobine en trois dimensions, créée pour incarner un soldat de la Seconde Guerre mondiale, et de la modifier, amusé, à son gré. Ces instruments simplifient la démarche de Pierre Monnerat et lui permettent de dégager davantage de temps pour ce qu'il aime vraiment faire: découper le bois, sculpter, souder, coudre, etc. Mais aussi réfléchir à la manière dont il devra résoudre certains problèmes techniques de gravitation et d'articulations nécessitant des notions d'anatomie. Il devra peut-être également penser au matériau le plus adapté pour l'usage spécifique d'un de ses modèles. «Je suis par exemple en train de concevoir une marionnette à main, en l'occurrence un hibou, destinée à un clown intervenant auprès d'enfants malades. Je dois m'assurer qu'il soit esthétique mais aussi lavable en machine à laver.» Autant de contraintes qui, maîtrisées, contribueront à la magie des représentations.

## PESSIMISTE JOYEUX

À côté des commandes, Pierre Monnerat se consacre encore à ses propres créations où le réalisme l'emporte alors sur la fantaisie, davantage demandée. Les oiseaux, notamment, le passionnent. En témoignent un geai en bois et plastique qui, actionné, parade sur le sol, bec picoreur, ou encore un fou de Bassan, déployant ses ailes. «Les qualités requises pour exercer ce métier? De la curiosité, de la patience, un savoir-faire manuel et, bien sûr, de l'imagination.» Fin observateur, pragmatique et ouvert au questionnement, l'artisan solitaire, «un rien asocial mais pas trop», se définit par ailleurs comme un pessimiste joyeux ou un optimiste triste. Et souligne avoir toujours été «habité» par les marionnettes. «Gamin, je me servais de mes pyjamas en éponge pour créer des répliques du *Muppet Show* ou des personnages de contes. Plutôt que de jouer avec ces figurines, j'aimais surtout l'idée d'inventer quelque chose. J'ai créé ma première marionnette à fils avec une sorte de pâte durcissant au four», raconte le sexagénaire qui, s'il n'a pas eu d'enfants, précise avoir fabriqué au cours de son parcours professionnel, des centaines de marionnettes. «Mais je ne les confonds pas. Ce sont des objets», sourit l'artisan. Des figurines qui néanmoins, grâce à ses doigts habiles, feront illusion le temps d'un spectacle, dotées d'un souffle de vie insufflé par sa passion... ■



Les marionnettes à fils ont les préférences du constructeur même si elles tendent à disparaître au profit de figurines de table, plus facile à manier.



Pierre Monnerat apprécie la solitude de son atelier.

# UNE PHARMACIE AU FAR WEST

Le 8 mars a été l'occasion pour Unia Vaud de manifester pour un salaire minimum et de dénoncer un cas emblématique. Celui du double licenciement d'une pharmacienne.

Textes Aline Andrey

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, Unia a manifesté dans les rues de Suisse aux côtés des collectifs féministes. Dans le canton de Vaud, des secrétaires syndicales et des militantes\* se sont rendues dans de nombreux lieux de travail, majoritairement féminins, dans les branches de l'hôtellerie-restauration, du commerce et des blanchisseries, là où les conditions de travail sont souvent difficiles et les salaires les plus bas de ce pays. Elles ont rappelé l'importance d'un salaire minimum cantonal à 23 fr. 55, sur lequel une double initiative sera soumise au vote populaire d'ici à fin 2026. A 13h, à Lausanne, des secrétaires syndicales, des membres du comité vaudois des assistantes en pharmacie, des militantes et des employées solidaires se sont regroupées devant une pharmacie du centre-ville pour dénoncer un double licenciement. «Je ne suis pas là pour porter préjudice à la pharmacie, mais je veux dénoncer la manière de faire de son propriétaire», explique en aparté Yasmine, qui préfère donner un prénom d'emprunt pour protéger ses jeunes enfants.

## LICENCIÉE DEUX FOIS

La pharmacienne diplômée raconte: «Mes enfants ont été malades début décembre. J'ai été absente trois jours et j'ai averti mon employeur. Lorsque je suis revenue travailler, il m'a remis une lettre de licenciement pour le 31 mars 2025, qui ne contenait aucun motif. Cela a été très difficile...» Malgré tout, Yasmine tient bon et continue à travailler.

Le 21 janvier dernier, les écoles de ses deux enfants l'appellent pour lui demander de venir les chercher, car ils sont malades. «Le lendemain, j'ai dû aller chez le pédiatre. Puis, je suis tombée malade moi-même. C'est là aussi que je me suis rendu compte que je n'avais pas le droit à une assurance perte de gain. Reste que mon employeur était tellement en colère qu'il a soumis au personnel un règlement très dur allant à l'encontre de la Loi sur le travail. Les employés ont demandé à en discuter. Pour ma part, j'ai décidé de ne pas le signer, puisque, de toute manière, j'étais déjà licenciée. Mais à ce moment-là, il m'a licenciée une seconde fois. Cette fois-ci, avec effet immédiat.»

## ULTIMATUM D'UNIA

Unia a écrit à l'employeur et lui a fixé un ultimatum pour trouver une issue à cette résiliation immédiate non justifiée. Face à son silence, une manifestation a été organisée pour dénoncer la situation. Devant la pharmacie, mégaphone au poing, Tamara Knezevic résume: «Cette pharmacienne a été

licenciée deux fois! C'est du jamais-vu! Pour avoir accompli son devoir de mère, son employeur n'a pas hésité à lui reprocher ses brèves absences et à mettre sous pression l'ensemble du personnel avec un règlement ouvertement répressif et empêchant la conciliation entre obligations familiales et professionnelles. Plus largement, nous sommes face à un cas emblématique d'exploitation de travailleuses: le licenciement injustifié d'une mère de famille monoparentale, travailleuse immigrée - hautement diplômée et qui a pourtant dû reprendre une formation ici. Par ailleurs, avec son permis B, devoir demander de l'aide sociale à l'Etat suite à la perte immédiate de revenu, prêter sa demande de permis C.» A son grand soulagement, Yasmine a retrouvé du travail dans une autre pharmacie.

## SITUATION DÉLÉTÈRE

La situation dans cette officine indépendante semble problématique à bien d'autres égards. Devant la pharmacie, l'ancienne propriétaire, Valérie (prénom d'emprunt), également «maman solo», est venue soutenir sa collègue et plaider sa propre cause: elle dit n'avoir toujours pas touché l'argent de la vente de la pharmacie. «Par ailleurs, il ne m'a pas payé un mois de salaire. J'ai fait appel au Tribunal des prud'hommes. Lors de la conciliation, il ne s'est pas présenté. J'attends donc la prochaine audience.»

Un autre employé, Pascal, a lui aussi porté plainte: «J'ai travaillé trois mois l'an passé. Il ne m'a pas versé un centime. J'ai démissionné. L'affaire sera jugée en mai prochain seulement. Mais je vous parie que la faillite ne va pas tarder. Et personne ne sera payé. Je ne comprends pas que le Ministère public n'agisse pas! Je viens aujourd'hui à cette action, avec l'espoir que ce patron ne récidive pas.»

«Pour ma part, il n'a pas arrêté de me harceler depuis que je lui ai vendu ma pharmacie. Je lui ai fait confiance, j'ai été naïve», exprime encore Valérie. Yasmine souligne aussi sa naïveté, et son manque de connaissance des lois, puisqu'il lui avait promis à la base un 13<sup>e</sup> salaire, avant de se rétracter dans le contrat en lui promettant une prime. «Or, je n'ai pas reçu de prime...» soupire-t-elle.

Plus largement, trois membres du comité vaudois des assistantes en pharmacie, venues en soutien, ont aussi rappelé, pendant l'action, l'importance de se battre pour une convention collective de travail dans la branche. ■

\* Une fois n'est pas coutume, et à l'occasion de la Journée des droits des femmes, le féminin englobe le masculin.



Devant l'établissement, Tamara Knezevic résume: «Cette pharmacienne a été licenciée deux fois! Pour avoir accompli son devoir de mère, son employeur n'a pas hésité à lui reprocher ses brèves absences et à mettre sous pression l'ensemble du personnel.»

## LA PAROLE AU PATRON

«C'est étonnant qu'Unia ait fait une telle action. Alors qu'avant, je n'avais reçu qu'un e-mail désordonné d'Unia avec un ultimatum à fin février.» L'employeur ne cache pas son étonnement. Et inversement toutes les accusations. Pourtant, Tamara Knezevic, secrétaire syndicale, lui avait envoyé une lettre de quatre pages, par courrier, lui demandant de se déterminer sur différents points soulevés afin de «régler ce litige à l'amiable.»

«M'accuser de discriminations raciales et sexistes, c'est une atteinte à la réputation. Mon avocat est prêt à aller en justice, même si, jusqu'ici, je n'ai jamais porté plainte contre personne», ajoute le patron. Quand on lui explique que le message se voulait général en cette Journée des droits des femmes, il souligne que ces accusations se retrouvent toutefois dans un même faisceau d'informations.

Par rapport au licenciement de la pharmacienne, il estime que «ce n'est pas un double licenciement, mais seulement la fin du préavis.»

Une décision prise après avoir été, selon ses dires, insulté lors d'une réunion. Il ajoute qu'elle aurait reçu plusieurs avertissements pour des retards, et le non-respect des protections individuelles. Ce que réfute la secrétaire syndicale en charge du dossier. Le règlement interne mis en place par le patron de la pharmacie serait, selon ce dernier, le fait des conseils des employés de l'Inspection du travail. Tamara Knezevic, secrétaire syndicale, donne une autre version des faits: «C'est l'Inspection du travail qui a pris contact avec la direction, à la suite de la dénonciation d'employés interloqués par ce nouveau règlement. Et certains points ont été ensuite enlevés tant ils étaient répressifs.»

Concernant le pharmacien non payé pendant trois mois en été 2024, qui a fait appel au Tribunal des prud'hommes, il explique: «Il n'avait pas le droit d'exercer dans le canton de Vaud. Il n'a jamais fait les démarches pour avoir cette autorisation, ni ne m'a donné son extrait de casier judiciaire. J'ai voulu lui rendre

service en lui donnant du travail de temps en temps, mais je ne pouvais pas le payer en cash. Pour ma part, je travaille en respectant la loi et la réglementation.» Quant à la vente de la pharmacie, il propose de venir vérifier les papiers et les comptes: «Je n'ai rien à cacher. L'ancienne propriétaire l'a vendue, alors qu'elle n'avait plus le droit de vendre, car elle avait des dettes et les actions étaient déjà en garantie auprès d'une banque et de fournisseurs. Je l'ai donc libérée de ses dettes, et j'ai réussi à redresser la situation de la pharmacie qui va aujourd'hui très bien. Mais elle devra répondre de ce qu'elle a fait. Dans tous les cas, c'est le Tribunal des prud'hommes qui en jugera. Il s'agit de laisser les hommes de loi légiférer.»

De son côté, Unia Vaud a reçu l'employeur dans la foulée de l'action du 8 mars. Celui-ci a refusé d'entrer en négociation. Affaire à suivre... ■

# La presse associative a eu chaud!

Après avoir bien failli perdre tout soutien financier de la Confédération, près de 100 publications, dont «L'Événement syndical», sauvent leur peau de justesse.

Antoine Grosjean

Le suspense aura duré jusqu'au bout. Après avoir soufflé le chaud et le froid pendant des mois sur la presse associative et des fondations, le Parlement fédéral a décidé, le 4 mars, de ne pas toucher à l'aide indirecte de 20 millions de francs qui lui est allouée chaque année, à titre de rabais sur les frais postaux. Le Conseil national, qui voulait supprimer ce soutien vital pour des centaines de publications, dont *L'Événement syndical*, s'est finalement rallié à la position du Conseil

des Etats. Mais il s'en est fallu d'un cheveu: les députés n'ont approuvé son maintien qu'à une courte majorité de 97 voix contre 93 et 7 abstentions...

Certes, la presse associative ne percevra pas la rallonge de 10 millions par an que prévoyait à l'origine de lui donner l'initiative parlementaire ayant inauguré ce débat. Toutefois, le statu quo peut quand même être considéré comme une victoire, dans la mesure où on a frôlé l'assèchement total de l'aide fédérale. Le dossier a fait plusieurs allers-retours entre les Chambres et, jusqu'au vote final, la majorité du National

penchait pour couper purement et simplement ces 20 millions, dans la droite ligne de la politique générale d'austérité voulue par le Conseil fédéral.

## LÉGÈRE HAUSSE EN 2025

Quoi qu'il en soit, ce vote n'aurait pas eu d'impact sur l'aide distribuée en 2025, dont la répartition a été fixée en décembre par le gouvernement. D'ailleurs, pour une raison strictement arithmétique, le montant qui sera versé cette année à la presse associative sera de 22 centimes pour chaque exemplaire distribué par La Poste, soit

2 centimes de plus qu'en 2024. Cette hausse de 10% tient en partie au fait qu'il restait dans la cagnotte 1,9 million de francs non utilisés en 2023, s'ajoutant aux 20 millions annuels. De plus, le nombre de publications qui se partagent le gâteau a diminué, passant de 913 à 870 entre fin 2023 et fin 2024, pour un total de 99 millions d'exemplaires (6,9 millions de moins en un an).

De son côté, la presse locale et régionale, qui traverse des années de vaches maigres, bénéficiera bel et bien d'un soutien accru, puisque le Parlement

lui octroie 35 millions supplémentaires par an: 10 millions de plus d'aide indirecte - qui s'ajoutent aux 30 millions versés jusque-là - plus une nouvelle aide de 25 millions pour la distribution matinale. Le dossier est donc clos, au moins pour les sept prochaines années, échéance à laquelle est limitée ce bonus. L'initiative parlementaire en question avait été lancée en 2022, à la suite du refus, dans les urnes, du paquet de mesures directes en faveur des médias. ■

## PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Nuno Oliveira



## «J'AI LA CHANCE DE TRAVAILLER DANS TOUTE LA SUISSE ROMANDE»

Antoine Grosjean

C'est dans les hauts de Lausanne que nous le rencontrons. A deux pas de l'auto-route, à mi-chemin entre le Jura, où il effectue actuellement une mission de trois mois, et le Valais, où il vit, du côté de Saxon. Après avoir travaillé toute la semaine sur un chantier à Saignelégier, Nuno Oliveira rentre

chez lui pour le week-end. Dans ce canton où il a débarqué il y a 21 ans et qu'il n'a plus quitté depuis. «Après toutes ces années ici, je peux dire que je suis plus Valaisan que Portugais», remarque le quadragénaire, qui s'est découvert une passion pour la montagne. «C'est une des choses qui me retiennent en Valais», confie-t-il. En plus de sa fille de bientôt 18 ans, évidemment.

Bien que solidement ancré en Valais, il travaille très souvent hors du canton. Son métier, aide-foreur pour les travaux spéciaux dans une grande entreprise de construction, l'amène à faire beaucoup de déplacements, passant de chantier en chantier. «Nous intervenons au tout début des travaux, pour construire les fondations des bâtiments», explique Nuno Oliveira. Du coup, j'ai la chance de travailler dans toute la Suisse romande. Je connais du monde partout.»

## UN MÉTIER USANT

Cependant, il avoue que ce métier est usant à la longue: «On a des conditions de travail extrêmes. Il faut se réveiller à 4h ou 5h du matin pour aller travailler dans la boue, la poussière, le bruit. Parfois, en une journée, je parcours dix ou quinze kilomètres à pied sur un chantier. Un jour, j'espère changer de travail, pour arriver à la retraite en bonne santé et pouvoir en profiter. J'ai des copains retraités qui ont eu beaucoup de problèmes, des cancers.»

En plus, le travail, Nuno Oliveira s'y est frotté très tôt. «Je ne suis pas né dans un berceau en or, mais je n'ai manqué de rien. Seulement, j'avais envie d'avoir mon propre argent, alors dès l'âge de 11 ou 12 ans, j'ai commencé à travailler après l'école, dans la boulangerie de mon village. Le week-end, pendant que mes amis s'amusaient ou faisaient la fête, moi je

travaillais.» A 18 ans, il s'engage dans l'armée portugaise, en tant que volontaire, chez les parachutistes. Il y passera un an avant de la quitter.

«Des amis m'ont dit qu'il y avait du travail en Suisse. Et comme j'aimais bien ce pays, que j'avais déjà visité, j'ai décidé de partir.» C'est ainsi qu'il arrive un beau jour en Valais, au terme d'un long voyage en car. «Je ne parlais pas un mot de français, mais j'avais mon contrat de travail en poche.» Son premier emploi est celui de peintre en bâtiment. Toutefois, au bout de trois ans, son contrat de travail n'est pas renouvelé. «Mon beau-père m'a alors dit de ne pas m'inquiéter, que j'allais retrouver du travail. Et la semaine suivante, je commençais comme aide-foreur. C'était difficile, j'ai dû apprendre sur le tas.»

## UNIA JUSQUE SUR LE MAILLOT

Peu de temps après son arrivée en Suisse, des collègues lui conseillent de devenir membre d'Unia. Pourtant, au début, il n'y est pas très actif. «Ce sont Blaise Carron et Serge Aymon, d'Unia Valais, qui m'ont convaincu de m'engager davantage.» C'est ainsi qu'il se met à participer aux manifestations, et qu'il intègre même le groupe d'intérêts Migration. «Le syndicat est une bonne aide pour les gens qui viennent de l'étranger et ne savent pas comment les choses fonctionnent en Suisse. Chaque fois que j'ai des soucis, je demande conseil chez Unia.

Au Portugal, c'est différent. Les syndicats font beaucoup de politique, mais ils n'agissent pas vraiment.» Unia accompagne même Nuno Oliveira pendant ses loisirs. Le syndicat sponsorise en effet son équipe de cyclistes amateurs et le logo d'Unia apparaît en bonne place sur leurs maillots. Grimper les montagnes à la force des mollets ou dévaler leurs pentes enneigées sur son snowboard, avant de déguster une bonne fondue, rien ne plaît plus à cet adepte des activités au grand air. «Les jeunes aujourd'hui, ils ne sortent plus, ils restent à la maison devant leurs écrans», déplore-t-il. Mais s'il s'épanouit dans son Valais d'adoption, il ne cache pas une certaine nostalgie de son pays natal. «Ce qui me manque, parfois, c'est la mer. J'ai vécu à Aveiro, la Venise portugaise. J'habitais à cinq minutes de la plage. La mer, on la regarde, on l'écoute, on peut même lui parler. C'est une thérapie.» ■



THIERRY PORCHET

«Le syndicat est une bonne aide pour les gens qui viennent de l'étranger et ne savent pas comment les choses fonctionnent en Suisse.»



Notre vidéo:  
evenement.ch/videos

## CLAP DE FIN POUR L'IMPRIMERIE DE BUSSIGNY

Dans la nuit du 14 au 15 mars, le dernier grand centre d'impression romand a sorti ses ultimes journaux avant de mettre la clé sous la porte.

Antoine Grosjean

C'est une histoire de 36 ans qui s'est achevée en catimini, à l'heure où la plupart des gens dorment. Dans la nuit du 14 au 15 mars, les rotatives de Bussigny ont imprimé leurs derniers journaux avant de s'éteindre à jamais. L'échéance était connue depuis août dernier, quand Tamedia, l'éditeur de presse zurichois, a annoncé qu'il allait fermer ses imprimeries de Bussigny et de Zurich pour ne garder que celle de Berne.

Voilà donc le dernier grand centre d'impression de Suisse romande qui disparaît. Beaucoup des journaux et des magazines lus de ce côté-ci de la Sarine y ont été fabriqués, dont 24 heures, la Tribune de Genève, le défunt Matin, Le Matin Dimanche, 20 minutes, Le Temps, Coop, Lausanne-Cités, le Journal de Morges, Bilan ou encore Femina, pour ne citer que les principaux. Une partie des rotatives a déjà été démontée, et la plus grosse le sera dès le mois d'avril. «Un repreneur suisse récupère l'ensemble des machines afin de les valoriser, nous précise le service de communication de Tamedia par écrit. Certains composants ou éléments compatibles seront démontés et réemployés au DZB (Centre d'impression de Berne, ndr) ou stockés afin de servir de pièces de rechange.» Quant aux locaux, ils seront loués à des tiers.

## RESTRUCTURATIONS À RÉPÉTITION

Ces rotatives arrivaient en fin de vie. Mais quand il a été inauguré en 1989, en présence du président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz, le Centre d'impression de Bussigny était à



Fin septembre, le personnel du Centre d'impression de Bussigny avait manifesté pour protester contre la fermeture annoncée de cette installation inaugurée en 1989.

la pointe de la modernité. Dans les années 1990, plus de 500 personnes y travaillaient. Puis, les effectifs se sont réduits comme peau de chagrin à coups de restructurations, notamment après le rachat en 2009 des journaux et de l'imprimerie d'Edipresse par Tamedia. En 2023, près de la moitié des 120 employés restants avaient été licenciés. Ces derniers temps, il y avait encore cinquante-cinq personnes à l'imprimerie et quatorze à la logistique. Parmi ces dernières, dix resteront à Bussigny pour assurer la distribution en Suisse romande des journaux imprimés à Berne. Selon 24 heures, une poignée d'employés ont retrouvé du travail ailleurs depuis août, deux ont accepté

un poste à l'imprimerie de Berne et quelques-uns bénéficient d'une retraite anticipée. Mais la majorité reste sur le carreau...

«Le personnel était très choqué par l'annonce de la fermeture et il s'est fortement mobilisé», confie Joëlle Racine, secrétaire syndicale en charge de l'industrie graphique chez Syndicom, qui le représentait. Les négociations pour le plan social se sont achevées en décembre. «Grâce à leur mobilisation, les employés ont réussi à obtenir de nettes améliorations par rapport au plan social proposé initialement par Tamedia. Mais cela reste dramatique, car nous avons démontré que l'imprimerie pouvait être rentable.» ■

## POING LEVÉ

## LE SPECTRE DE TRUMP SUR LA ROMANDIE

Par Rocco Zacheo

A quoi peut tenir le bon fonctionnement des rouages démocratiques? En tournant nos regards vers Yverdon-les-Bains, on trouverait la réponse dans un chiffre: 642. Voilà le nombre plutôt chétif de voix qui a séparé les deux candidats à la Municipalité de la capitale du Nord-vaudois, dans une votation complémentaire dont le deuxième tour s'est tenu au début de ce mois. Deux candidats se sont affrontés à cette occasion, mais à vrai dire, ce sont deux mondes qui sont entrés en collision durant toute la campagne électorale. L'un, incarné par le socialiste Julien Wicky, pourrait être qualifié de traditionnel, dans la mesure où les codes et les manières qui le caractérisent sont alignés à une certaine façon de concevoir l'engagement politique en Suisse: dans le respect de l'adversaire par l'emploi de tons mesurés. L'autre, celui de l'ancien président la section locale de l'UDC Ruben Ramchurn, s'est inscrit dans une orbite diamétralement opposée, lui qui a ouvert le champ aux propos outranciers, aux provocations et aux menaces, proférées directement ou par l'entremise de sa garde rapprochée.

Le peuple yverdonnois, qui a accordé au premier tour 31% des suffrages au trublion a fini par élire le socialiste par un maigre 51,67%. Victoire de la raison? On aimerait tant le croire. Les leçons de cette pénible séquence qui a secoué toute une région disent en réalité autre chose. Car avec l'irruption dans le paysage local de cette figure clivante, c'est un modèle qu'on croyait appartenir à d'autres cultures, à des contextes politiques éloignés et quasi exotiques, qui s'impose avec force sous nos latitudes. En bref, Trump est désormais parmi nous. Ruben «Trump» s'invite dans les débats en charpentant des propos immodérés sur les réseaux sociaux. Il attaque ses collègues en insinuant des contrevérités, en alignant les attaques, tant et si bien qu'on a fini par mettre sous protection policière des figures centrales de la place, comme le syndic Pierre Dessemontet.

Et lorsqu'il est rattrapé par la justice, Ruben Ramchurn s'érige en victime d'un système politique qu'il entend abattre. On aura reconnu ce trait victimaire, lui aussi typiquement trumpien, lors du procès qui l'opposait il y a peu à la municipale et conseillère nationale Brenda Tuosto (PS). L'accusé n'a jamais reconnu la gravité d'une vidéo postée sur TikTok et Facebook, qui portait atteinte à l'honneur et à la réputation de l'élue. En attendant le volet pénal chargé d'établir la portée diffamatoire et/ou calomnieuse de l'affaire, le tribunal a sévi en infligeant à l'accusé la modique amende de 300 francs. Les plus optimistes diront que les rouages de la démocratie ne se portent pas si mal: les électeurs ont choisi, la justice a sanctionné. Mais qu'on se le dise, ce sont là des cache-misère qui ne peuvent faire oublier les milliers de voix que l'agitateur populiste a su amasser. Ruben Ramchurn est au fond le symptôme d'une maladie à éradiquer à tout prix, qui est en train d'envahir les démocraties occidentales – Suisse comprise – et dont Trump est le fer de lance. ■

# UN LOGEMENT POUR TOUS!



## L'INSTANTANÉ

Photo Olivier Vogelsang

**A**u cœur de l'Ouest lausannois, les tours de Central Malley poussent comme des champignons. Depuis la friche au sud de la gare Prilly-Malley, à côté de la scène en plein air La Galicienne, le container du projet socioculturel «La Demeure» annonce la couleur. ■



## UN PUZZLE EN HOMMAGE AUX MOBILISATIONS FÉMINISTES

Sonya Mermoud

**M**ille pièces à assembler pour obtenir l'image du puzzle Manifesto composée de plus de 170 militantes brandissant pancartes et banderoles dans un joyeux désordre: autant dire qu'il faut de la patience pour arriver au bout de l'exercice. Mais bien moins que celle nécessaire à l'obtention d'une égalité dans les faits entre les hommes et les femmes, la thématique du jeu. Nouvelle proposition de l'éditeur Helvetiq, Manifesto illustre de manière ludique et revendicative un 14 juin, et en

particulier celui de 2019. Cette Grève des femmes a rassemblé dans les rues de Suisse pas moins de 500 000 personnes. Le jeu, tout en tons rose et violet, capture cette énergie, cet engagement, cette détermination à travers un foisonnement de saynètes, de détails, entre poings levés, slogans, traits d'humour et convivialité. Le puzzle a été imaginé par deux artistes engagées: Gisela Nyfeler et Eva Rust. La première, metteuse en scène et organisatrice de la Grève des femmes de Berne en 2019, a cherché à retranscrire l'émotion et l'euphorie qui ont caractérisé cette journée historique. La seconde, illustratrice inspirée par les grandes

héroïnes, a donné vie à cette effervescence, incluant une variété de profils des participantes et quelques rares figures masculines. Manifesto se veut un hommage aux luttes féministes et, en filigrane, un appel à poursuivre le combat. Le puzzle inclut également un badge, des autocollants et des tatouages temporaires pour prolonger le message et afficher son implication. ■

Manifesto, Editions Helvetiq, 68 x 48 cm, au prix de 35 francs.

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



« Pardon »  
murmuraient les murs mûrs.

# L'IMMIGRATION D'ITALIE, ET D'AILLEURS, SUR GRAND ÉCRAN

Dans son nouveau documentaire, le réalisateur suisse Samir plonge dans l'histoire de la classe ouvrière immigrée de l'après-guerre à nos jours, sans oublier le rôle des syndicats.

Aline Andrey

Un titre intrigant où la notion de merveilleux relève plutôt de l'ironie: *La transformation merveilleuse de la classe ouvrière en étrangers*. Car le documentaire qui le porte retrace surtout la violence du statut de saisonnier et, plus largement, de la position de la Suisse face à l'immigration, italienne surtout, mais pas seulement. Il fourmille ainsi d'interviews, en Suisse et en Italie, d'images d'archives de médias et de films, d'histoires avec un petit et un grand «H», de photos de famille et de documents publics, de chansons, de lieux, ainsi que de moments d'animations surréalistes imageant le parcours de Samir, le réalisateur suisse-allemand d'origine irakienne. Les premières séquences retracent l'exil de sa famille dans les années 1960. Samir souligne ainsi les différences de parcours migratoires. Lui a eu la chance de voyager en train, avec l'Orient-Express, alors que nombre d'exilés de nos jours risquent, ou perdent, leur vie en mer. En tant qu'étranger, il s'est toutefois toujours senti très proche des saisonniers qui venaient du sud de l'Europe pour échapper à la pauvreté. «Les travailleurs invités», les appelait-on en Suisse allemande. Mais à quel prix? Catia Porri, photographe, l'une des nombreuses personnes interviewées du film, raconte avoir dû se cacher pendant trois ans. Elle fait partie de ces «enfants du placard», ceux qui se faisaient tout petits sous les jupes de leur grand-mère ou dans les coffres des voitures pour passer la frontière, ceux à qui on imposait le silence et qu'on cachait. Les enfants qui avaient la chance d'être scolarisés, eux, n'étaient que trop rarement aiguillés vers les hautes écoles. Vania Alleva, présidente d'Unia, se souvient d'une enseignante qui

pensait que les études n'étaient pas faites pour elle. «J'ai voulu lui prouver le contraire...» explique-t-elle face à la caméra.

## L'ESPOIR D'UNE VIE MEILLEURE

Le film rappelle qu'au sud de l'Italie, il n'était pas rare de vivre sans eau courante ni électricité, un trou dehors en guise de toilettes... Motivé par l'espoir d'une vie meilleure et de meilleures conditions économiques, le statut de travailleur saisonnier était toutefois peu enviable. Dès la frontière, les immigrés devaient prouver leur bonne santé en passant des examens de santé, avec ce sentiment de n'être qu'un numéro. Logés dans des cabanes, sans chauffage et insalubres, certains se souviennent même avoir dormi dans des caves ou même des cabines téléphoniques. Le documentaire témoigne ainsi de la dureté du statut de travailleur saisonnier. Il relaie la douleur ressentie par les familles séparées, ces jeunes enfants qui, restés au pays, ne reconnaissent parfois même plus leurs parents... La parole se libère dévoilant des blessures indélébiles. Mais aussi des souvenirs de solidarité et même d'émancipation, notamment celle des femmes.

*La transformation merveilleuse de la classe ouvrière en étrangers* évoque également la catastrophe de Mattmark, en 1965: 88 morts sur le chantier de ce barrage, 17 accusés acquittés lors d'un jugement dont les frais devront être pris en charge, pour moitié, par... les familles des victimes. Un tournant toutefois, selon Toni Ricciardi, politicien et historien, dans le regard porté sur la migration. Pour la première fois, l'opinion publique réalise l'importance des immigrés dans le développement du pays. Cela n'empêchera pas les partis d'extrême droite de parler d'Ueberfremdung, traduit dans le documentaire par



Le documentaire retrace la violence du statut de saisonnier et de la position de la Suisse face à l'immigration, italienne principalement.

«sur-étrangisation», et à une grande partie des citoyens de voter oui à l'initiative Schwarzenbach, le 7 juin 1970, refusée de justesse.

## NOUVELLES IMMIGRATIONS

Très engagé dans les mouvements syndicaux et de gauche radicale, Samir n'hésite pas à critiquer également les forces conservatrices présentes alors dans les syndicats. Le réalisateur partage aussi ses souvenirs de typographe, de militant, ainsi que tous ces moments inoubliables de fraternité dans les cercles italiens. Son documentaire, qui suit une certaine chronologie, dépasse l'abolition du statut de saisonnier en 2002. Depuis, les discours xénophobes ne se sont pas tus. Les immigrés continuent de faire le travail que ne veulent pas faire les Suisses, que ce soit dans la restauration, la construction, l'agriculture ou les soins... Les anciens travailleurs italiens posent à leur tour – comme le dit la voix off qui accompagne le spectateur tout au long du documentaire – un regard méfiant sur les nouveaux arrivés. Au sud de l'Italie, de là où sont partis tant d'ouvriers, les exilés africains sont à leur tour exploités, et vivent dans des ghettos. Mettant en lumière les recoins sombres de la prospérité suisse, Samir, avec

*La transformation merveilleuse de la classe ouvrière en étrangers*, réussit toutefois à garder une lueur d'espoir et à continuer, non sans critiques, à croire dans les forces progressistes de gauche. ■



Séances spéciales en présence du réalisateur et d'invités.

Programme complet sur [unia.ch/fr/actualites](http://unia.ch/fr/actualites)

**Samedi 22 mars: Chexbres, 15h,** Cinéma Grande Salle - Lausanne, 17h, Le Cinématographe - Genève, 20h, Cinéma Grütti, avec Lisa Mazzone et Véronique Polito (Unia).

**Lundi 24 mars: Yverdon-les-Bains, 18h45,** Cinéma Bel-Air, avec Stéphane Canetta (Unia) et Léo Rime (Action Quatre Quarts).

**Mardi 25 mars: La-Chaux-de-Fonds, 20h,** Cinéma Scala, ouverture du Festival du Sud avec Silvia Locatelli (Unia) et Jorge Cancio (Action Quatre Quarts).

**Mercredi 26 mars: Neuchâtel, 20h** (apéro à 18h30), Cinéma Rex, ouverture du Festival du Sud avec Edy Zihlmann (Unia), Clémence Delmas et Oscar Hughes (Action Quatre Quarts).

**Vendredi 28 mars: Carouge, 20h15,** Cinéma Bio, avec Carlo Sommaruga, Toni Ricciardi, Oscar Hughes et Santiago Vallejo (Action Quatre Quarts).

**Dimanche 30 mars: Morges, 11h,** Cinéma Odéon - Carouge, 16h, Cinéma Bio, avec Vania Alleva (Unia).

**Vendredi 4 avril: Delémont, 19h45,** Cinéma Cinemont, ouverture du Festival du Sud avec Jorge Cancio (Action Quatre Quarts), sans le réalisateur.

# L'intégration, ce parcours de la combattante

Le film «Naima» relate l'histoire d'une mère vénézuélienne immigrée en Suisse qui lutte pour se faire une place dans notre pays, entre espoir et souffrance.

Manon Todesco

Une mère courage, voilà comment nous pourrions qualifier Naima, après avoir vu le film d'Anna Thommen. Ce documentaire homonyme raconte le parcours de cette femme de 46 ans, originaire du Venezuela et établie à Bâle depuis 17 ans, qui va devoir s'imposer et travailler deux fois plus que les autres pour s'intégrer dans le monde du

travail et récupérer ses enfants. On voit Naima évoluer pendant quatre ans dans ses différents emplois, mais aussi dans son intimité, jonglant entre l'allemand et l'espagnol: chez elle, avec ses amis latinos, son nouveau conjoint ou encore ses enfants. Une personnalité touchante, à la fois solaire, joyeuse et bienveillante, mais qui porte aussi le poids de la culpabilité et souffre du choc culturel. Déterminée, elle va remuer ciel et

terre pour décrocher son graal, à savoir une formation qui serait reconnue en Suisse et qui lui permettrait d'accéder à un emploi stable et correctement payé. Et ainsi pouvoir tirer un trait sur les jobs précaires dans la restauration qui l'empêchent d'avoir une bonne situation et donc de s'occuper de ses enfants, Layla, une jeune adulte, et Fanja, devenue Luke après sa transition pour devenir un garçon. «C'est ma dernière chance d'être mère», dit-elle dans le film.

La persévérance finira par payer. Malgré plusieurs obstacles et le besoin de recourir à un syndicat pour la défendre, Naima va au bout de ses ambitions et une nouvelle page de sa vie s'ouvre dans ce pays où, dit-elle «tout est si impeccable que cela semble presque irréel». Anna Thommen et Naima se sont rencontrées le 14 juin 2019, lors de la Grève des femmes à Bâle. C'était comme une évidence. «Je voulais raconter son histoire en tant qu'immigrée, mère célibataire et

femme de couleur, comment elle y est confrontée au quotidien et quels problèmes structurels en découlent. Et ce, non pas parce que son histoire est unique, mais parce qu'elle est fréquente dans notre monde, indique la réalisatrice du documentaire. Le souhait de Naima est d'être une voix pour les nombreuses personnes qui se trouvent dans des situations similaires. L'histoire est banale, mais pas la protagoniste. En effet, Naima impressionne par la grande force humaine qu'elle dégage. Elle a quelque chose en elle qui rayonne et qui ne la laisse pas désespérer, même si la vie lui a imposé de dures épreuves. Avec sa manière d'aborder les difficultés et de ne pas se laisser abattre, Naima est une figure d'inspiration et donne du courage à une époque marquée par la peur.» ■

«Naima», documentaire d'Anna Thommen, en salle depuis le 12 mars à Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel.



## SUR DES AIRS DE MICHEL BÜHLER...

Fans de Michel Bühler, réjouissez-vous! Trois soirées organisées en avril à Pully\* permettront de redécouvrir une partie du répertoire de ce natif de Sainte-Croix disparu en 2022. Sur scène, six chanteurs et chanteuses et cinq musiciens interpréteront une trentaine de créations de l'artiste engagé. Un auteur humaniste qui, tout au long de son parcours, s'est servi de sa révolte, de sa colère pour composer quelque 300 chansons. Et dénoncer les injustices, la xénophobie, les atteintes à l'environnement, les délocalisations, etc., tout en caressant l'espoir d'un monde meilleur.

L'événement intitulé «La Fête à Michel Bühler» est organisé par l'association Pully Lavaux en chanson. Il est parrainé par l'artiste Luc Plamondon, du Québec. Une terre où s'est souvent rendu le Vaudois nouant nombre d'amitiés dont celle avec le renommé poète, compositeur et chanteur Gilles Vigneault. «Bubu, comme on l'appelle affectueusement chez nous, a écrit de magnifiques chansons qu'il ne faut pas laisser passer aux oubliettes (...). Il a si bien décrit et mis en musique son Jura natal, les gens d'ici et d'ailleurs, les grands enjeux de notre société», souligne l'association responsable dans un communiqué, précisant encore que la journaliste et auteure Manuella Maury assurera la présentation des concerts. ■ SM

\* «La Fête à Michel Bühler», au théâtre de l'Octogone à Pully, le vendredi 4 et le samedi 5 avril à 20h et le dimanche 6 avril à 17h. Réservations par téléphone au 021 721 36 20 ou en ligne: [theatre-octogone.ch](http://theatre-octogone.ch)